



16 i Chemin de Malacher – 38240 MEYLAN
04.76.18.92.26 / dianeige@dianeige.fr



258 rue Jean Perrier Gustin - 73000 BASSENS
04 79 62 77 62 / infos@comete-conseils.fr



2 Avenue du Marché Brauhauban – 65000 TARBES
05 62 34 11 / amidev@orange.fr



135 avenue de Boufflers - 54000 NANCY
03 83 56 11 54 / pascaljacottin@wanadoo.fr

**Elaboration d'un schéma directeur de développement
touristique du territoire Gavarnie-Gèdre, vers la labellisation
Grand Site de France**

VOLUME 2 : PRESENTATION DETAILLEE DES VOCATIONS TOURISTIQUES DES SOUS-TERRITOIRES

SOMMAIRE

1	VOCATION DES ZONES GEOGRAPHIQUES	3
1.1.1	<i>Un territoire équilibré à partir de deux villages complémentaires</i>	5
1.1.2	<i>Zone géographique 1 : Pragnères (village), associé à Cestrède et Bat Barrada</i>	7
1.1.3	<i>Zone géographique 2 : Gèdre (village), associé à Saugué/Aspe et Campbieil</i>	7
1.1.4	<i>Zone géographique 3 : Gavarnie (village et cirque).....</i>	8
1.1.5	<i>Zone géographique 4 : Axe Héas -Troumouse et Estaubé</i>	8
1.1.6	<i>Zone géographique 5 : station et zone d'altitudes Les Espécières</i>	9
1.1.7	<i>Zone géographique 6 : Ossoue</i>	9
1.2	LE PROFIL DE L'OFFRE SELON LES ESPACES DU TERRITOIRE.....	10
1.3	LES PRODUITS TOURISTIQUES INDISPENSABLES A CREER POUR ASSURER LA VOCATION DU TERRITOIRE	13
1.4	LA MOBILITE	14
1.4.1	<i>Accès général.....</i>	14
1.4.2	<i>Flux inter-espaces</i>	15
1.4.3	<i>Flux intra-espaces.....</i>	18
2	LES VOCATIONS DU TERRITOIRE	19
2.1	GAVARNIE	19
2.1.1	<i>L'organisation urbaine du pôle Gavarnie.....</i>	19
2.1.2	<i>Le cœur de village.....</i>	21
2.2	LES ESPECIERES / COL DE TENTES	30
2.2.1	<i>Le bâtiment des Espécières</i>	34
2.3	LE POLE GEDRE.....	35
2.3.1	<i>Le cœur de village.....</i>	35
2.3.2	<i>Troumouse / Estaubé / Héas</i>	37
2.3.3	<i>Saugué / Aspe / Barrada / Campbieil / Cestrède.....</i>	37
2.3.4	<i>Pragnères</i>	38
3	FOCUS SUR LA VOCATION TROUMOUSE – HÉAS – ESTAUBÉ	39
3.1	LES AXES DE VALORISATION	39
3.1.1	<i>Zone d'estive et pastoralisme</i>	39
3.1.2	<i>Zone d'estive et pastoralisme & transfrontalier</i>	39
3.1.3	<i>Auberge du Maillet, camp de base.....</i>	39
3.1.4	<i>Estaubé.....</i>	40
3.1.5	<i>Héas.....</i>	40
3.2	LA MOBILITE	45
3.2.1	<i>Hypothèses de gestion de la mobilité routière et des stationnements.....</i>	47
3.2.2	<i>Test Navette à Troumouse à l'été 2014</i>	48
3.2.3	<i>Hypothèse de gestion des flux pédestres</i>	48

1 VOCATION DES ZONES GEOGRAPHIQUES

Rappel du Principe de la démarche touristique et d'aménagement du territoire :

Premières pistes de répartition des thématiques activités et aménagements sur les zones géographiques suivantes :

- Pragnères (village), auquel nous associons les zones géographiques de Cestrède et Bat Barrada,
- Gèdre (village), auquel nous associons les zones géographiques Saugué/Aspé et Campbieil,
- Gavarnie (village et cirque),
- Axe Héas-Troumouse et Estaubé,
- Station et zone d'altitude des Espécières,
- Ossoue.

Nous avons pris le parti de formuler un avis à titre indicatif sur chaque zone géographique d'après ce que nous appellerons un « curseur d'intensité » (plus le curseur sera placé vers la valeur la plus haute sur une échelle qui présentera trois gradients :

- Stabilisation,
- Evolution,
- Intensification.

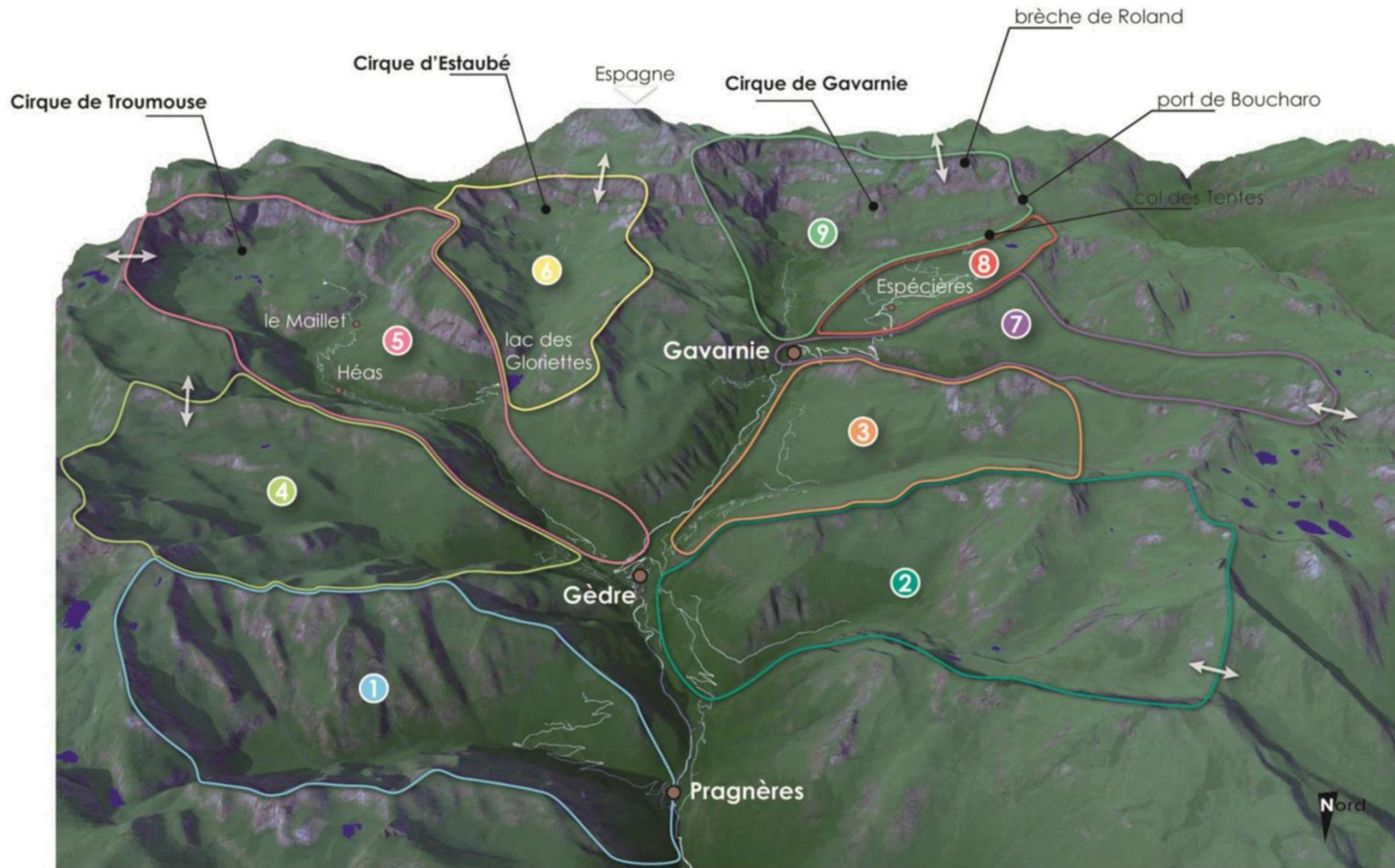
Concernant le volet environnement, le travail effectué par notre partenaire AMIDEV développe quant à lui une grille de préconisations qui seront également réparties suivant les différents espaces et milieux qui constituent le territoire d'étude. Ces gradients permettront de mesurer l'importance et le type d'actions à mener (maintient en l'état du ou des sites, intervention pour renaturation, etc.).

Suggérer le profil de l'offre selon les espaces du territoire et les publics.

Il est apparu également intéressant de distribuer les propositions d'activités et de loisirs, selon quatre appellations/identités :

- Découverte,
- Ludique,
- Emotion,
- Sensation.

Cette approche par indice de gradients ainsi que par profil ou identité des activités à proposer nous sera précieuse en ce qui concerne l'importance de la montée en puissance des produits touristiques de chaque zone. Un développement que nous accompagnerons bien entendu d'un phasage pertinent suivant un programme d'actions pluriannuel.



6 zones :

- Pragnères
- Gèdre
- Gavarnie
- Héas – Troumouse – Estaubé
- Les Espézières
- Ossoue

1.1.1 Un territoire équilibré à partir de deux villages complémentaires

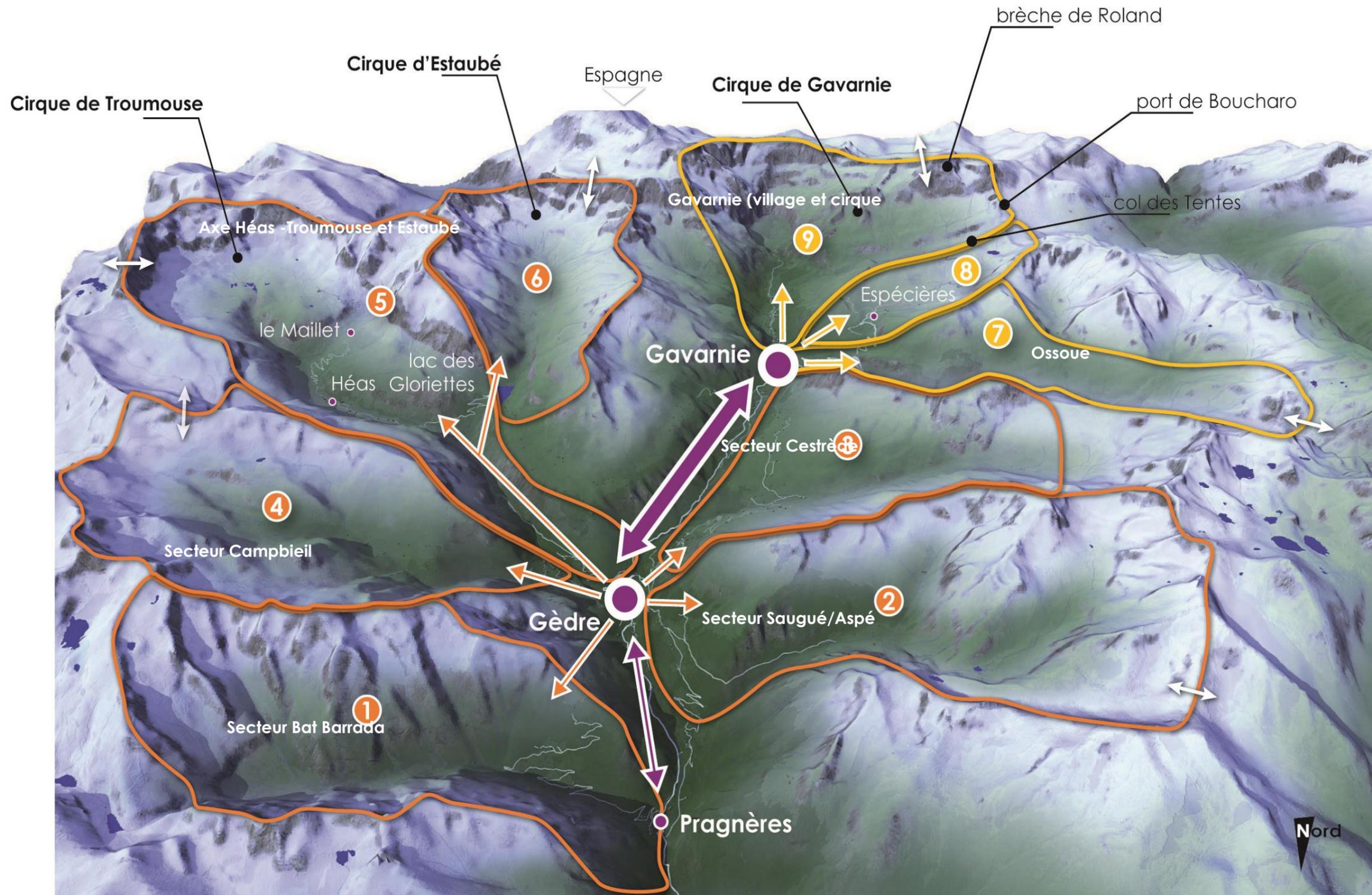
Thématiques et territoire

Pour ce qui est des thématiques amenées à se révéler source et/ou base du développement d'activités de loisirs et de tourisme, en observant l'espace « Millaris » et ses contenus, il est possible (en complément d'une analyse des potentialités de valorisation des patrimoines en présence sur les différentes zones géographiques du territoire d'étude), de décliner les premières idées de supports, d'outils et vocations de ces 6 zones géographiques.

Les thématiques ci-après listées pourront se voir traiter sous de multiples formes, sentiers d'interprétation, mise en scène de lieu d'observation, de contemplation, à l'image de secteur du gîte de Saugué, mais également équipements plus francs (intensification des activités de loisirs à sensation sur les Espécières, etc.) :

- Découverte des grands paysages (approche géologique, géomorphologique, formation des reliefs du territoire et au-delà, compréhension de la formation des Pyrénées),
- Découverte du patrimoine industriel, thème de l'eau, de l'hydroélectricité avec des témoins historiques (moulins, etc.) et le site contemporain majeur de Pragnères (vocation pour un tourisme souvent délicat à dynamiser au-delà d'une fréquentation de type niche, de cible scolaire, etc.),
- Découverte du patrimoine naturel (faune, flore, milieux naturels, approche résolument botanique avec un souci de l'accessibilité des contenus selon les publics),
- Découverte du patrimoine culturel que l'on déclinera sous les entrées suivantes,
 - Pastoralisme,
 - Agropastoralisme,
 - Sylviculture,
 - Particularités culinaires, approche gastronomique,
 - Architecture (lié aux estives, refuges, bâtis de villages, hameaux, singularité des bâtis témoins du développement et de l'essor du tourisme au fil des siècles, des décennies, et techniques de construction de montagne),
 - Approche transfrontalière (temps forts historiques, échanges, contrebande, etc.),
 - Approche liée au patrimoine immatériel, contes, légendes, récits mais également approche sensible du territoire au-travers de témoignages d'auteurs, d'artistes, de compositeurs, etc.,
 - Un sujet fort à traiter de multiples façons, le pyrénéisme, né dans la première moitié du XIXème siècle.

Découverte typée effort (la montagne, un territoire qui se mérite), itinérance, randonnées emblématiques mais aussi offre de produits adaptés à tout public (à l'exemple de la vallée d'Ossoue sur laquelle développer du cycle, à la fois pour le rouleur mais aussi pour des personnes en quête de balade douce au cœur d'un environnement fabuleux).



1.1.2 Zone géographique 1 : Pragnères (village), associé à Cestrède et Bat Barrada



- **Pragnères (village) :**
 - découverte thématique patrimoine industriel, hydroélectricité.
- **Secteur Bat Barrada (1) :**
 - découverte patrimoine agropastoral (à la fois estive et architecture singulière liée à cette activité),
 - découverte faune / flore / gestion forestière
- **Secteur Cestrède :**
 - découverte patrimoine agropastoral secteur Cestrède, les granges de Bué, potentiellement accessibles en navette (route forestière), offre un potentiel intéressant de valorisation du patrimoine agropastoral (granges, prairies de fauche et estive, mais également de la gestion forestière (sapinière de Bué) et du patrimoine industriel lié à la centrale de Pragnères avec les ruines d'un ancien cantonnement de chantier lié à l'aménagement de la galerie de Cestrède qui amène l'eau en souterrain depuis la vallée d'ossoue, collectant au passage celle de la vallée d'Aspé/Saugué ; le tout avec une boucle facile de randonnée de durée adaptée à un large public tout en constituant également un point de départ vers d'autres balades.

1.1.3 Zone géographique 2 : Gèdre (village), associé à Saugué/Aspé et Campbieil



- **Secteur Saugué/Aspé :**
 - découverte patrimoine agricole,
 - fin de route au tracé commun avec le GR10 jusqu'au Gîte
 - acheminement via navette
 - retrouver le fond de vallée par l'intermédiaire d'un vol parapente
- **Secteur Campbieil :**
 - découverte du patrimoine agropastoral
 - préserver le caractère intimiste (aménagements légers) et privilégier l'itinérance indépendante ou accompagnée par des professionnels (Accompagnateurs, éleveurs, ..)

1.1.4 Zone géographique 3 : Gavarnie (village et cirque)



- Découverte du patrimoine architectural
- Pyrénéisme
- Grand paysage
- Patrimoine immatériel
- Thématiques environnement : composantes : eau, glace, géomorphologie, géologie
- Land Art
- Approche Parc National des Pyrénées avec la maison du Parc

1.1.5 Zone géographique 4 : Axe Héas -Troumouse et Estaubé



Ce périmètre est divisé en deux secteurs et deux cirques et est accessible par voie routière au départ de Gèdre

:

- **Secteur Cirque de Troumouse, où l'accessibilité routière est autorisée jusqu'à haute altitude :**
 - découverte du patrimoine pastoral
 - découverte du patrimoine architectural culturel et cultuel, tourisme religieux,
 - Pyrénéisme avec des perspectives paysagères jusqu'à la crête frontière et le Mont Perdu.

- **Secteur cirque d'Estaubé ou l'accessibilité routière est possible jusqu'au lac des Gloriettes :**
 - découverte du patrimoine naturel, faune-flore,
 - Pyrénéisme avec des perspectives paysagères jusqu'à la crête frontière et le Mont Perdu.

1.1.6 Zone géographique 5 : station et zone d'altitudes Les Espézières



Il s'agit du secteur par excellence sur lequel développer des produits ludiques, d'esprit plutôt dynamique, sensation, tenant compte qu'il y a là un aménagement artificiel déjà majeur pour le territoire d'étude (pistes de ski, remontées mécaniques, accès au col des Tentes, et potentialité d'acheminement depuis Gavarnie à terme via un téléporté qui permettra de limiter conséquemment l'accès véhicules légers sur site), parcours thématiques, loisirs de glisse, qu'il soit question de période estivale, hivernale, à l'instar du reste du territoire, événementiels, aménagement et mise en scène d'un point de vue exceptionnel sur la brèche de Roland (souci d'un intégration paysagère à la hauteur du site), via-ferrata, mini-golf/practice de golf, luge toute saison, parapente, raquettes, airboard, etc., jeu de piste ou sentier thématique ludique sur la contrebande avec l'Espagne (historique), VTT, mise en place de rendez-vous culturels, symposium de land art, atelier culinaire en plein air avec des chefs locaux, etc.

1.1.7 Zone géographique 6 : Ossoue



A l'issue de repérages effectués sur le terrain, il est apparu qu'un développement d'une offre sécurisée pour cyclotouristes, qu'il soit question du rouleur en recherche d'effort ou d'un grand public moins physique pour lequel des cycles électriques pourront être mise à disposition en début de vallée (depuis Gavarnie) jusqu'au lac de barrage d'Ossoue, gradient stabilisation/évolution, correspondait bien à l'équilibre de fréquentation du territoire.

1.2 Le profil de l'offre selon les espaces du territoire

Quatre niveaux distinctifs d'offres ont été proposés selon les espaces composant l'ensemble des zones géographiques du grand territoire.

Cette typologie est basée sur 4 items :

- **Découverte**, offre basée sur des **équipements ou activités légères d'immersion dans les espaces**, avec des aménagements contenus tant en terme d'effectifs que d'intégration au milieu, avec un positionnement plutôt néophyte – découvreur/curieux – familial,
- **Ludique**, offre basée sur des **activités douces nécessitant des équipements / aménagements spécifiques, susceptibles de relever du jeu**, avec un positionnement plus familial et enfant,
- **Emotion**, offre plus liée à la **contemplation, au ressourcement et à l'expérience intérieure**, avec un positionnement plus orienté vers la récompense/jouissance de publics investis dans la recherche d'une expérience unique, fugace et intemporelle, avec un positionnement plutôt couples et seniors, mais pouvant toucher aussi les familles,
- **Sensation**, niveau le plus intense d'une **offre à caractère active** où l'on utilise le milieu de montagne, la pente ou l'air pour **pratiquer** une activité de montagne (positionnement plutôt sportif individuel : ados – jeunes – clubs sportifs ...).

Ces items ne sont pas seulement des outils de communication.

Ils permettent de sectoriser les espaces sur lesquels des types d'activités et des types d'intensités seront à privilégier au service du développement d'un **accueil raisonné** et compatible avec :

- la sensibilité environnementale des sites,
- les conditions d'accessibilité et de mobilité,
- les lieux de pratique d'activités,
- la proximité des espaces urbanisés.

Les items ne sont pas exclusifs, ceux qui sont présentés sur chaque espace montrent le « curseur » qui a été pressenti, étant entendu que les autres items non affichés peuvent aussi être présents, mais en mode mineur car moins pertinents ou moins distinctifs.

Secteur 1 Pragnères - Barrada

Deux items majeurs : Découverte & Emotion, à partir de la centrale électrique, de la vallée et de son activité pastorale.

Secteurs 2-3-7 Cestrède – Saugué - Aspé

Deux items majeurs : Découverte & Emotion, à partir de l'activité pastorale et/ou forestière et des cheminements de découverte inter-valléens, qui maillent l'espace depuis Pragnères jusqu'à Gèdre ou Saugué.

Secteurs 4 Campbieil

Deux items majeurs : Découverte & Emotion de la vallée et de son activité pastorale.

Secteurs 5-6 Troumouze - Estaubé

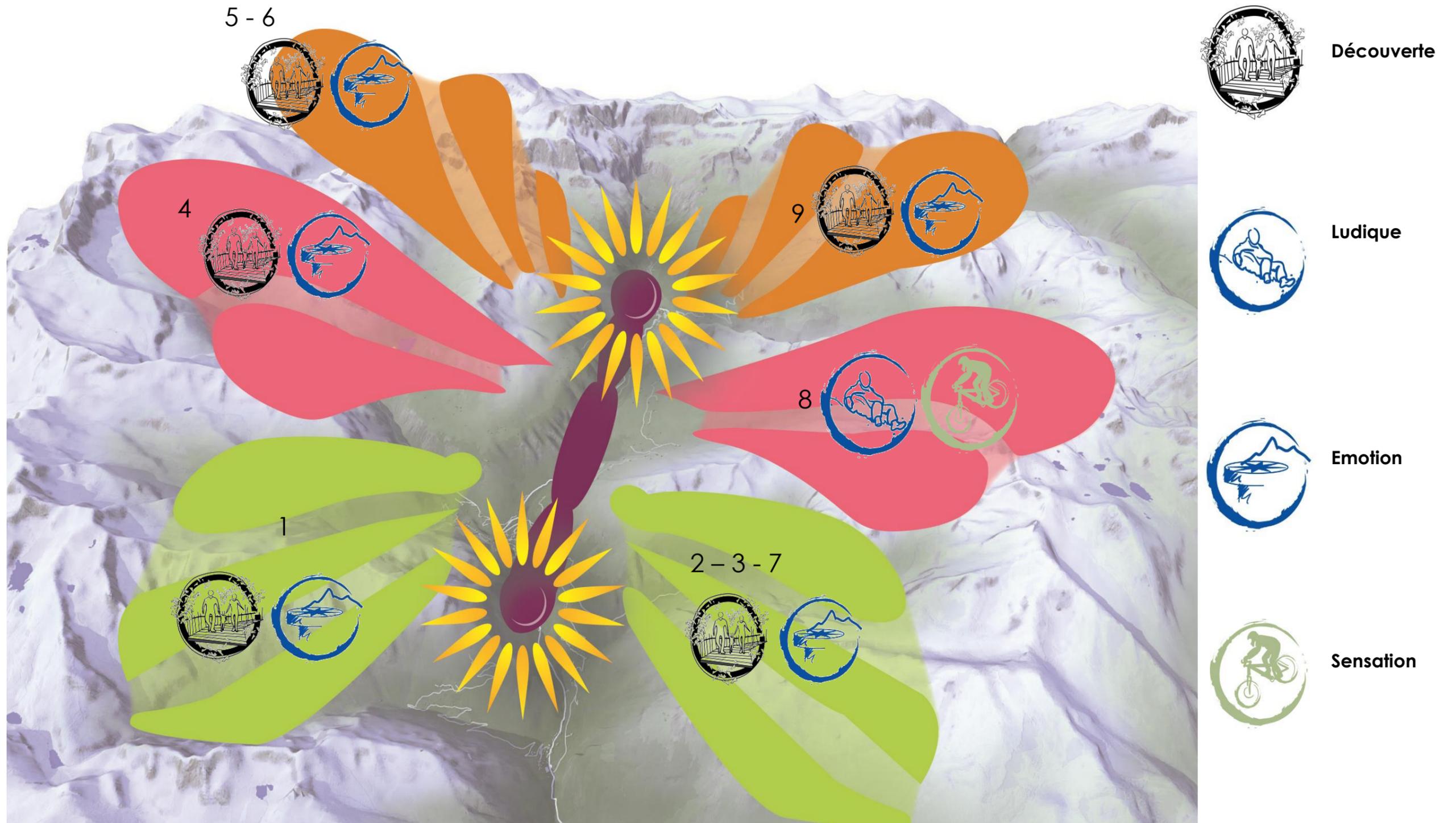
Deux items majeurs : Découverte & Emotion, au travers de deux cirques sauvages de légende, l'un par ses dimensions, l'autre par la voie qu'il ouvre vers le massif du Mont Perdu. Le lac des gloriottes, Héas, le Maillet sont autant de lieux de découverte mais aussi d'émotion qui composent un parcours dense.

Secteurs 8 Espécières / Ossoue

Deux items majeurs : Ludique & Sensation, autour de la station de Gavarnie – Espécières, du col des tentes et de la vallée d'Ossoue ou une offre cycle est à développer.

Secteurs 9 Gavarnie

Deux items majeurs : Découverte & Emotion, à partir du village, vers le cirque et la cascade, à la découverte du cirque, du travail glaciaire de fond de vallée et des sommets célèbres qui composent le cirque : Piméné, Marboré, Cylindre, les deux Astazou, le Casque, les Sarradets, le Taillon



Un grand territoire de montagne au carrefour :

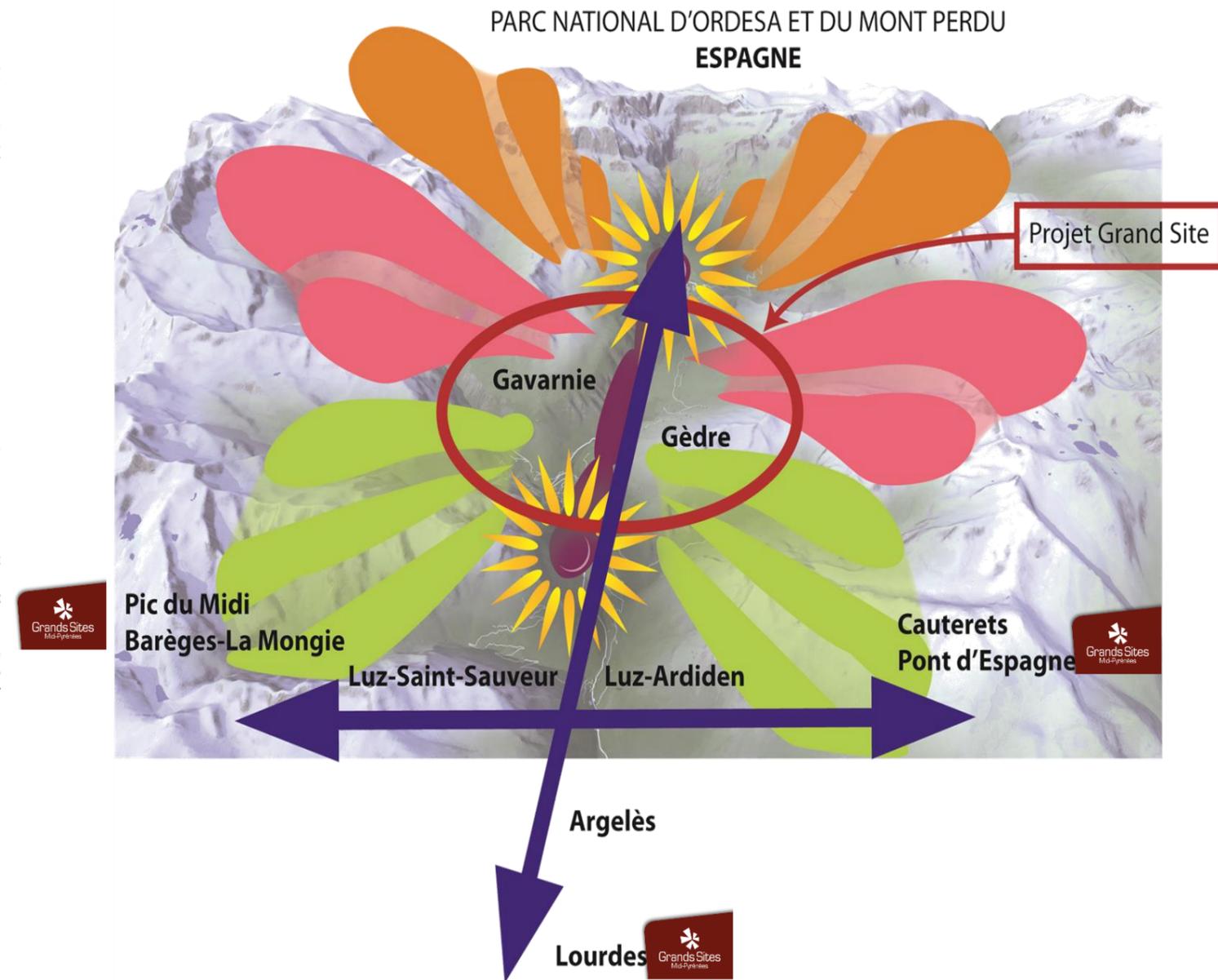
- du réseau sud des **grands sites Midi Pyrénées**¹ (Pic du Midi de Bigorre, Lourdes, Cauterets Pont d'Espagne, Gavarnie),
- de **l'axe est – ouest route des cols de montagne**, seul axe latéral au delà du piémont pyrénéen, qui maille les pôles urbains de toutes les vallées,
- De la **dorsale Nord – Sud transfrontalière** franco – espagnole permettant de relier Tarbes – le Parc National des Pyrénées Occidentales - Gavarnie – Le Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu – Torla – Huesca – Saragosse.

Cette situation extraordinaire fait du grand territoire un point d'attraction majeur pour des motifs :

- Culturels,
- Culturels,
- Historiques / ethnographiques,
- Touristiques,
- Environnementaux.

Elle est un gage d'accessibilité du grand territoire et de maillage avec des sites d'exception, qu'ils soient midi pyrénéens ou aragonais, situés en France ou en Espagne.

¹ Le terme « grand site de Midi-Pyrénées » est une appellation mise en place par la Région Midi-Pyrénées depuis 2007. Elle permet d'identifier les sites touristiques qui présentent un intérêt incontournable et facilite ainsi la découverte de Midi-Pyrénées. Cette appellation permet également de préserver et de valoriser des richesses patrimoniales, culturelles ou naturelles reconnues comme étant remarquables sur le plan national et international. Les villes, villages ou sites naturels qui bénéficient aujourd'hui de cette appellation se sont engagés, par contrat, dans une démarche de qualité sur le long terme. Celle-ci concerne l'accueil et l'information du public, les équipements et les prestations touristiques, l'accessibilité et la préservation de l'environnement. Le programme « grands sites de Midi-Pyrénées » est soutenu par l'Union européenne. Les grands sites de Midi-Pyrénées fonctionnent en réseau, avec l'appui des institutions régionales, départementales et locales, chacun étant solidaire de l'autre pour faire connaître les attraits de Midi-Pyrénées et toujours mieux répondre aux attentes des visiteurs.



1.3 Les produits touristiques indispensables à créer pour assurer la vocation du territoire

Les produits touristiques indispensables à créer pour assurer la vocation du territoire doivent reposer sur une **relation harmonieuse et vertueuse entre l'homme/client/utilisateur et le grand territoire**, ce dans le cadre d'une « consommation raisonnée », non destructrice des patrimoines locaux ni des sociétés et usages locaux.

Cette relation doit combiner à la fois des mesures de préservation – de mise en valeur, notamment au niveau d'une médiation adaptée (mêlant moyens humains, signalétique et moyens numériques) afin de ne pas sombrer dans une approche opposant tourisme et environnement.

Le triptyque :

- **Produits** (au sens infrastructures d'accueil touristiques et tertiaires),
- **Activités** (au sens de prestations touristiques)
- **Marketing Produit** (intégrant une marque de destination)

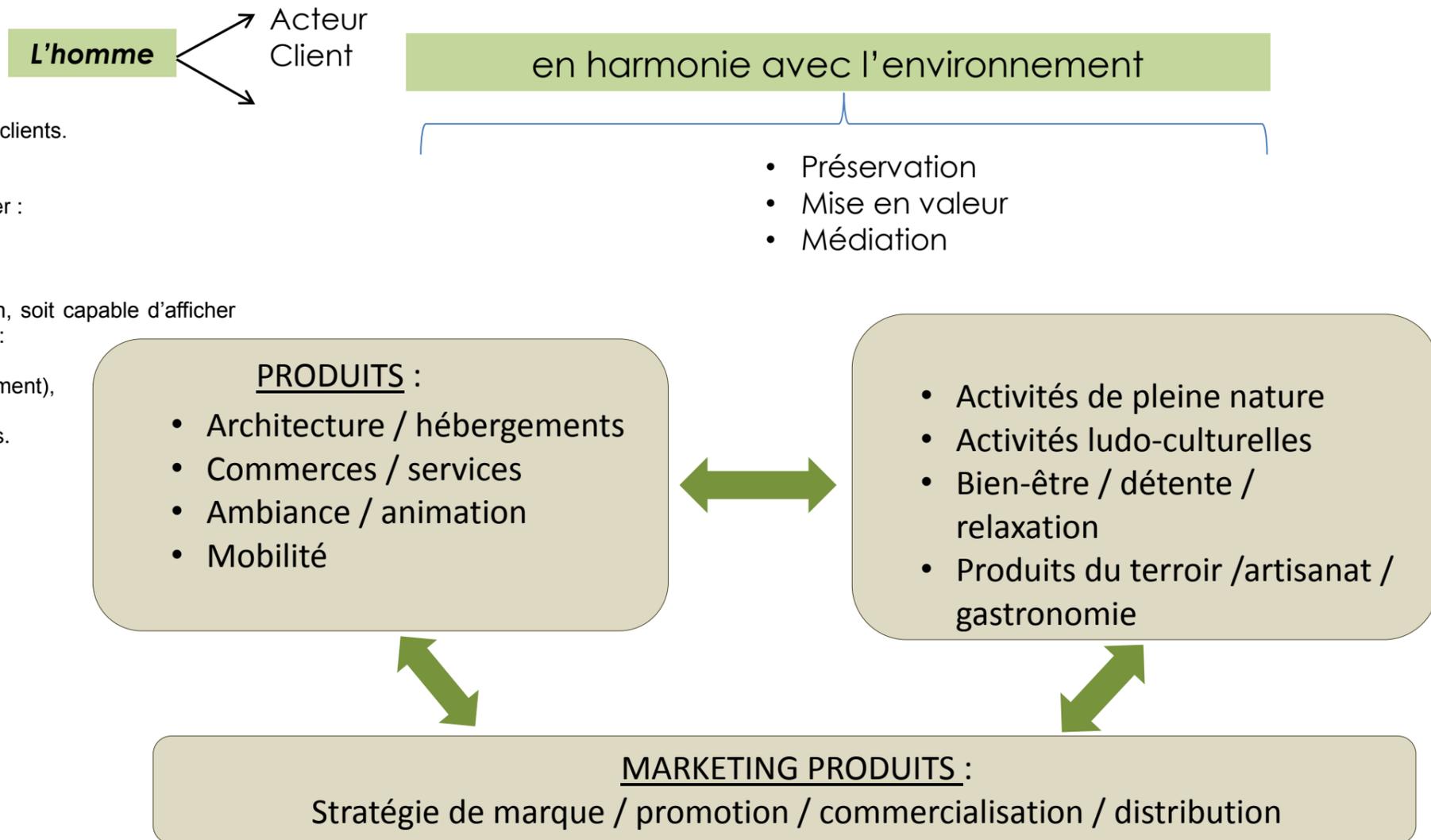
... est le niveau efficient pour distinguer l'offre de ce grand territoire auprès des clients.

Il avait déjà été observé précédemment que ce territoire avait vocation à générer :

- du grand tourisme (étape d'un tourisme international « one shot »),
- du tourisme régional,
- du tourisme national et international,

... il est aussi nécessaire que ce grand territoire, au travers de cette ambition, soit capable d'afficher **une vraie qualité de destination à toutes les étapes de sa mise en marché :**

- accessibilité (mobilités, stationnements, parcours clients/usagers du territoire),
- équipements d'accueil (infrastructures commerciales, espaces publics notamment),
- accueil et Marketing (promotion, commercialisation, distribution) tant auprès des acteurs publics du tourisme (OT) que des socioprofessionnels.



Pour l'ensemble du territoire et des zones géographiques qui le composent, dès lors qu'il s'agit d'un gradient dit de stabilisation/évolution, cela ne signifiera pas que nous ne proposerons pas le moindre produit touristique ou que nous nous limiterons à la seule pratique préexistante de la randonnée. Il sera là question de ne pas impacter sites et paysages en ayant recours à TIC (découverte à différentes échelles et selon thématiques sous forme de jeux de pistes, d'énigmes ludiques présentant des niveaux de lectures variés suivant les publics cibles, préconisation de l'élaboration de livrets d'accompagnement de découverte à retirer via le Web ou en divers points de ventes sur le territoire, etc.).

Une réflexion qui est associée à la problématique de mobilité de notre étude, consiste à être attentif et innovant concernant les temps de trajets en navettes. A titre d'exemple, le temps de progression pour une navette au départ de Gèdre pour rejoindre Héas et Troumouse, compte-tenu des différents arrêts qui jalonnent l'itinéraire ainsi que la faible vitesse d'un véhicule de type GEPEBUS sur ce type de voirie, devrait être d'environ 30 minutes. Afin de ne pas générer d'ennui pour les passagers, ce temps devra pouvoir être mis à profit pour la diffusion d'information sur le site via différentes solutions de médias à disposition ou par l'intermédiaire d'un média humain qui accompagnera les rotations en distillant de précieux commentaires sur les espaces que les visiteurs traversent avec cette navette.

Mobilité et loisirs associés comme un produit de découverte du territoire

Un exemple de mode doux associé à la découverte d'un territoire, le cas du « vélo'parc » du Massif des Bauges

Depuis 2010, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges offre la possibilité de découvrir son patrimoine de manière innovante : en plein air, à vélo électrique et avec un visioguide.

Une façon agréable de découvrir le patrimoine du cœur du Massif des Bauges, en plein air, de façon ludique et sportive. Si Ossoue qui semble se prêter parfaitement au parcours VTT à assistance électrique apparaît rapidement à l'esprit, ce principe de cheminement peut très largement être étendu à l'ensemble du territoire Grand Site, de Pragnères jusqu'à Gavarnie village en passant par Cestrède et Troumouse.

Le principe à travailler devra proposer :

- Différents circuits au départ des points forts/repères du territoire

Matériel, vélo à assistance électrique accompagné d'un visioguide, un outil technologique qui conduit le visiteur de village en village, tout en dévoilant les secrets des Bauges et de ses différents habitants.

C'est très simple : guidés par une mascotte en quelque sorte, Nina, une petite hermine qui connaît très bien le massif, le visiteur est invité à évoluer sur le territoire. Ce petit personnage, guide et narrateur se fait une joie de le faire découvrir et a sélectionné, sur les parcours, plusieurs haltes. A chaque fois que le visiteur passe à proximité de points d'intérêt, le visioguide propose de visualiser le contenu qui correspond à l'endroit où le cyclotouriste se situe.

Contenu - dont la durée varie de 1min30 à 2min30 par arrêt - qui se présente sous la forme d'un commentaire audio, accompagné de photos, de schémas explicatifs, ou encore d'extraits vidéo.

En 2012, les détenteurs de Smartphones IOS et Android sont mis à l'honneur. Ces derniers peuvent partir avec leur matériel (vélo et Smartphone), en totale autonomie, sur les différents parcours. Pour cela, il suffit de télécharger gratuitement, l'application en flashant le QR code disponible à l'entrée de la Maison Faune Flore. Ainsi, ils bénéficieront des circuits et des commentaires sur lesquels ils peuvent se lancer et découvrir le territoire selon leur envie.

1.4 La mobilité

Les enjeux de mobilité à l'échelle de la zone d'étude sont forts compte tenu de l'étalement spatial de la zone d'étude, de son compartimentage valléen et de la richesse des patrimoines à visiter et découvrir.

Ces enjeux de mobilité sont d'abord dépendants des conditions d'accessibilité au grand territoire.

1.4.1 Accès général

L'accessibilité générale et la mobilité qui en découlent sont liées au réseau routier depuis :

- **la France**, par Tarbes-Lourdes et la N21 ou Pau Lourdes par la D940, puis la D921 Luz Saint Sauveur - Gavarnie. Cet axe met la zone d'étude à 71 Km de Tarbes et à 62 Km de l'aéroport Tarbes Ossun Lourdes.
- **l'Espagne**, qui ne permet pas une accessibilité directe au versant français par la route. Seuls les axes :

A138 – D929 depuis Huesca - Ainsa vers Saint Lary (vallée d'Aure) puis, via le col du Tourmalet, permettent un accès à Luz Saint sauveur,

A136 – D934 depuis Huesca - Sabinanigo vers Laruns (Vallée d'Ossau) puis, via le col de l'Aubisque, permettent un accès à Luz Saint sauveur.

Ces deux axes depuis l'Espagne ne sont pas déneigés au niveau des cols et ne sont donc pas efficaces en période neige. Dans tous les cas, ils mettent la zone d'étude (en prenant en compte Gavarnie) à plus de 4 heures de Huesca (par la vallée d'Ossau) ou plus de 5 heures (par la vallée d'Aure).

Le « versant français » à donc vocation à rester l'axe prioritaire d'accès et celui où se concentrent les problématiques de mobilité du grand territoire.

Conditions d'accessibilité à Gavarnie

Accessibilité routière par mode VL depuis ...	Gavarnie KM	Gavarnie en minute	Vitesses moyennes (Km/H)
Tarbes	71	92	46
Pau	91	113	48
Bordeaux	300	227	79
Toulouse	226	189	72
Huesca par Ossau	225	266	51
Huesca par Aure	258	327	47

Source : Viamichelin.

En termes de flux, l'accès général à la zone est essentiellement le fait de trois modes :

- Véhicule léger,
- Transport en commun / bus,
- Vélo.



Pour ce dernier mode, le Conseil Général des Hautes Pyrénées a beaucoup communiqué sur son intérêt, sur la typicité et la qualité des routes du département, notamment en altitude pour ce mode qui permet de découvrir toute la richesse topographique, paysagère et inter-valléenne des Hautes Pyrénées.

Pour le **mode routier** on estime le nombre d'arrivées en vallée (au delà de Luz Saint Sauveur), par an, dans une fourchette comprise entre **550 000 et 750 000 personnes** (hors résidents permanents), dont 88% en VL.

On doit regarder cet intervalle sous couvert :

- De la non prise en compte du trafic résident pendulaire (motifs domicile études et domicile travail),
- D'une correction des trafics estimés par le service routes du Conseil Général 65, évitant les cumuls de trafics (un même véhicule pouvant être compté à plusieurs endroits au moment d'une campagne d'observation),
- D'un intervalle de confiance assez large compte tenu des écarts types observés sur un même point de comptage pour une même année

... le chiffre de 550 000 devant donc s'entendre comme a minima, non seulement à cause de la méthodologie explicitée ci-dessus mais aussi parce qu'il ne prend pas en compte le trafic résident ainsi que celui des « individuels » en vélos.

1.4.2 Flux inter-espaces

Ils concernent les accès aux Vallées et inter vallées (vallées, connexions inter-valléennes, routières ou pas).

Les deux points émetteurs / récepteurs de trafics routiers du grand territoire sont les villages :

- de Gèdre
- et de Gavarnie,

Ils sont distants (8 Km entre eux) tandis que Gèdre se situe à 11,5 Km de Luz Saint Sauveur.

Ces distances moyennes permettent d'envisager une organisation de la mobilité à l'échelle de la zone d'étude **sous réserve de disposer d'une offre attractive et capable d'absorber une part significative des flux entrants dans la zone.**

A partir de Gèdre, les deux vallées de Gavarnie et de Troumouse-Estaubé ont :

- des **trafics très différents**² dans un contexte saisonnier des flux : 65 % Juillet – Août ; Avril à Juin et Septembre représentant 24 %),
- des **flux incompatibles avec la capacité d'accueil touristique locale**, ce qui favorise l'excursion à la demi-journée, ou à la journée).

Les **capacités de stationnement** peuvent aussi exprimer ce différentiel :

- +/- 500 places dans la vallée de Gèdre - Troumouse,
- +/- 1 200 places à Gavarnie.

Les principales mobilités ont lieu :

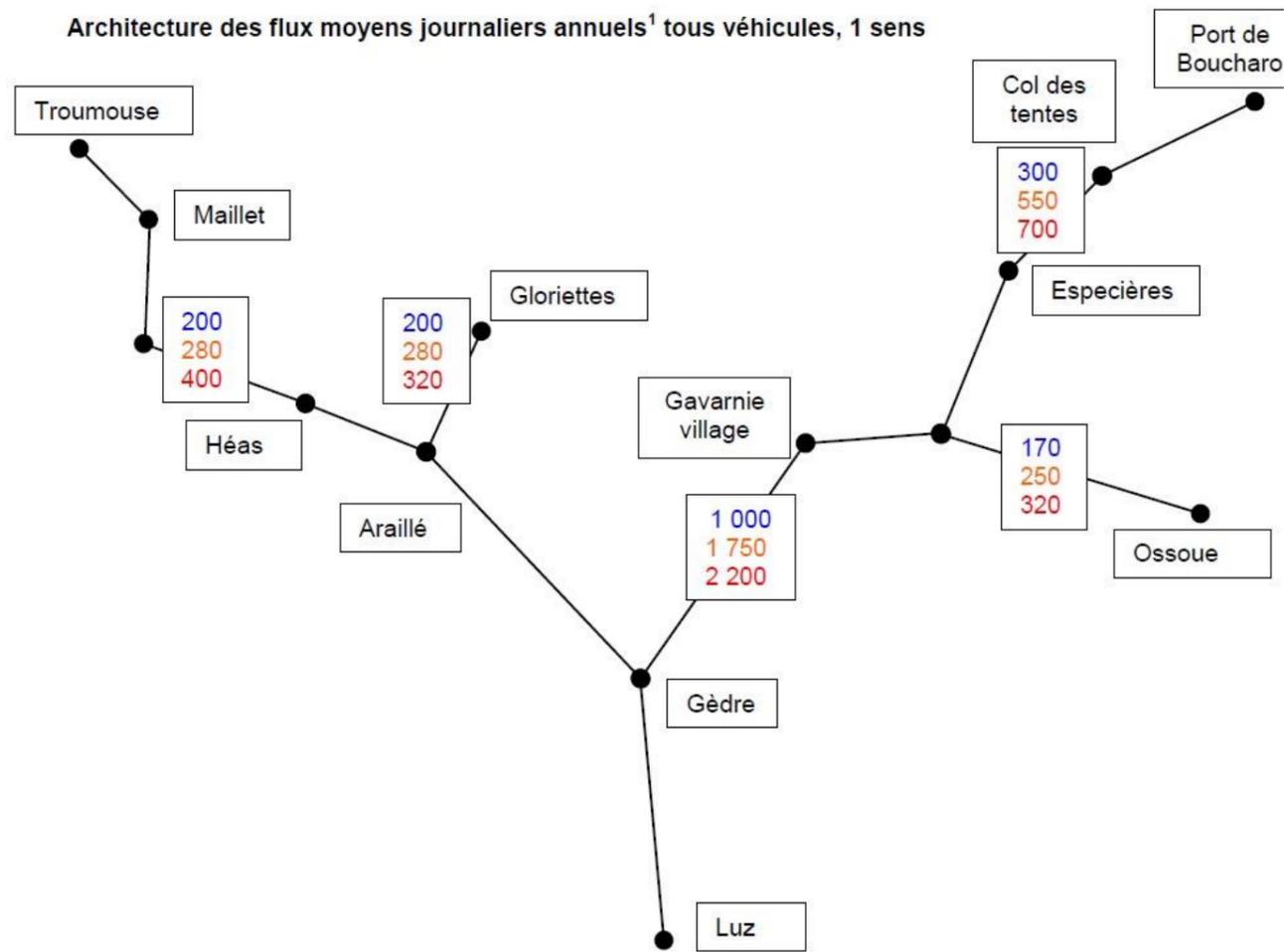
- entre Luz et Gèdre, 2500 – 3000 véhicules/jour,
- entre Gèdre et Gavarnie, 2000 – 2200 véhicules/jour,

...puis entre :

- Gavarnie et Ossoue, 300-320 véhicules/jour,
- Gavarnie et Espécières / Col de tentes, 600 – 700 véhicules,
- Gèdre et Gloriettes, 300-320 véhicules/jour,
- Gèdre et Héas, 350 – 400 300-320 véhicules/jour.

² Les routes de Haute montagne ont des périodes d'ouverture saisonnière parfois très limitées.

Architecture des flux moyens journaliers annuels¹ tous véhicules, 1 sens



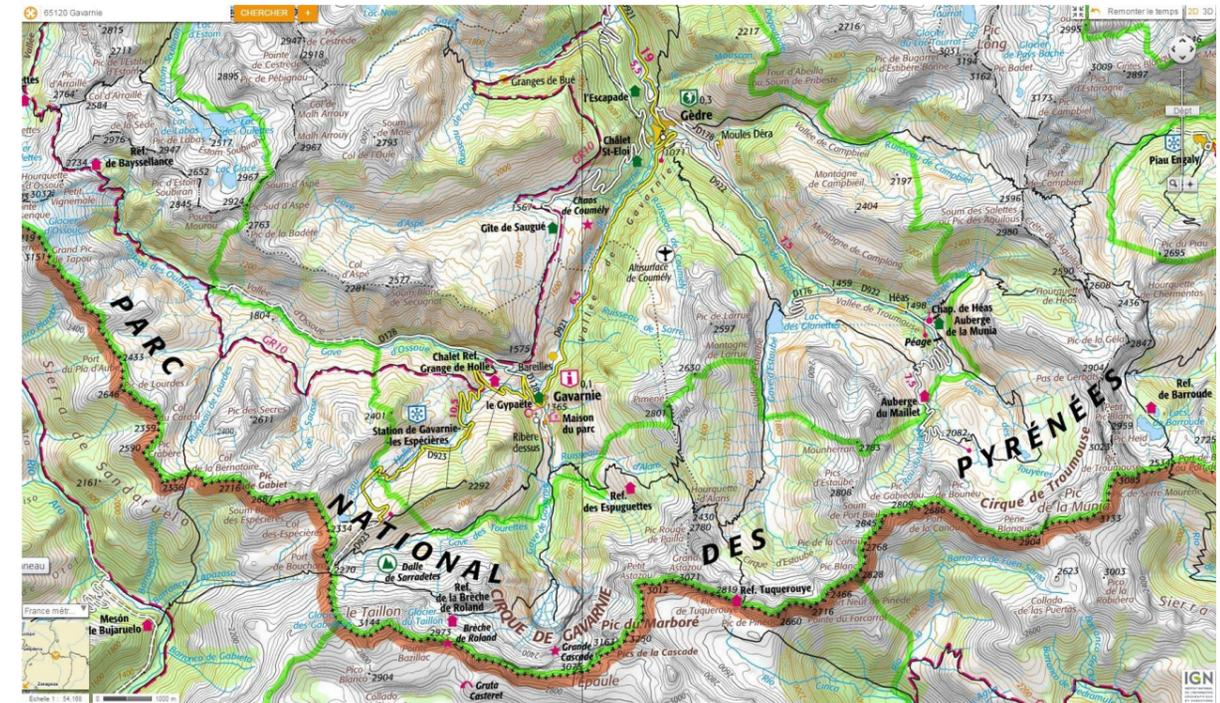
Flux mini moyen annuel sur la période d'observation ²
Flux médian moyen annuel sur la période d'observation
Flux maxi moyen annuel sur la période d'observation

Ils offrent une palette de moyens diversifiés de découverte du grand territoire, à la mesure des richesses que chaque vallée propose, ces moyens peuvent « s'agglomérer » dans un format de visite inter-valléen.

Compte tenu des linéaires et des profils en jeu, le **mode vélo** sera toujours le mode secondaire par rapport au mode VL ou PL/Bus ou remontées mécaniques.

Le **mode pédestre** est un mode important entre les espaces :

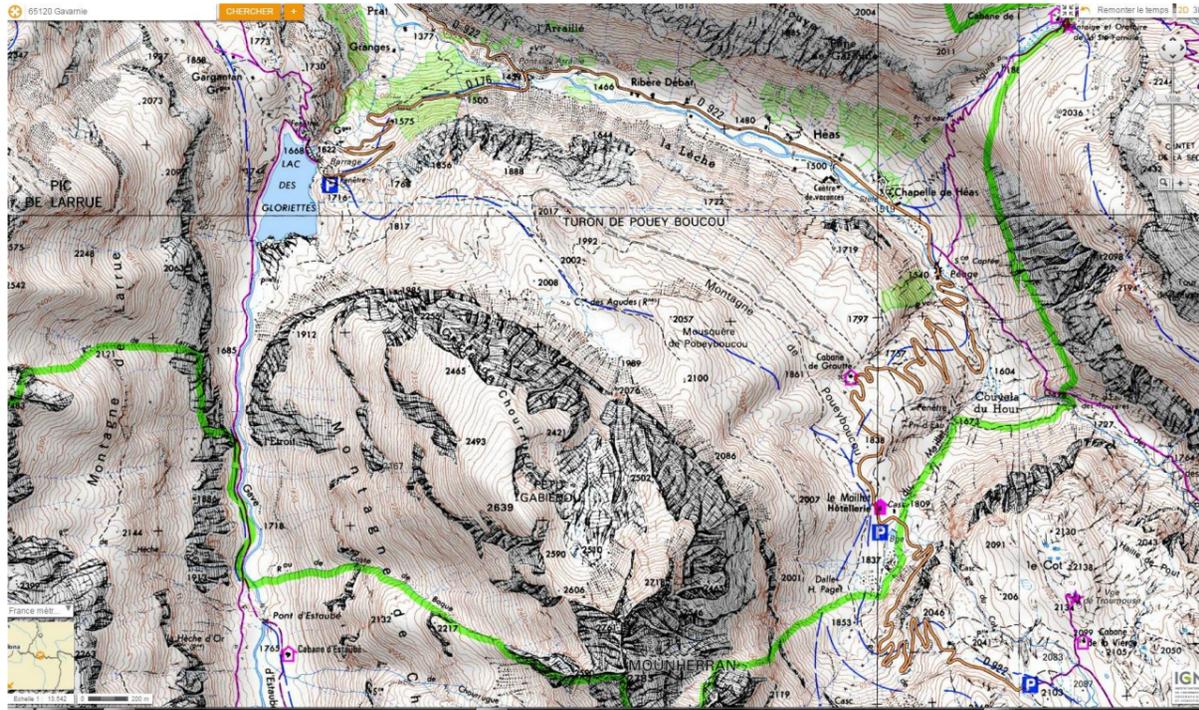
- Le GR10 maille le fond de vallée puis bifurque en vallée d'Ossoue, traversant ainsi 6 secteurs de notre zone d'étude, depuis Gèdre,
- Les autres secteurs sont aussi maillés par le sentier « Grande Randonnée Pyrénéenne » qui passe par Campbieil, Troumouse et Estaubé avant de se rabattre à l'ouest sur Gavarnie ou à l'Est vers la Géla ou la Bade.



Mais les flux inter-espaces ne concernent pas que le mode route en VL ou Bus : **les modes vélo, VTT, vélo électrique, pédestre et remontées mécaniques**, sont aussi présents.



La densité du réseau de randonnée doit être l'occasion de **réfléchir à des solutions de mobilité prenant appui sur les intersections entre le réseau routier et le réseau de sentier de randonnée** afin de faire apparaître des points d'arrêts pertinents, en terme d'exploitation et de fonctionnalités.

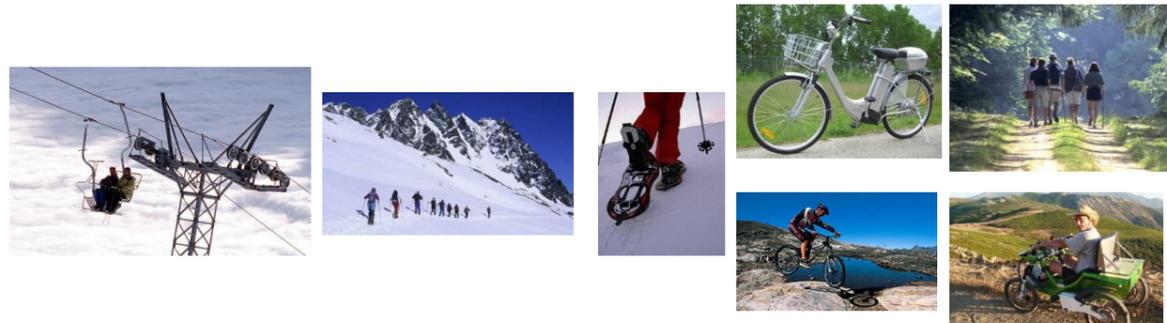


1.4.3 Flux intra-espaces

Si les modes routiers et pédestres restent les modes les plus importants à l'échelle de chaque espace, d'autres modes ne doivent pas être écartés :

- Certains déjà présent en inter-espaces : vélo électrique, remontées mécaniques, randonnée pédestre,
- Certains nouveaux et circonscrits à des usages sur des linéaires plus réduits : randonnée à ski, raquette, mobile dream, sans exclure les précédents.

Tous ces modes doivent pouvoir assurer la **jonction entre les espaces urbanisés et « naturels »**, de telle sorte de prendre véritablement leur place à l'échelle d'un système valléen.



La plupart des accès aux Grands sites / spots (Station, Troumouse, Estaubé/Gloriettes, Cascade, Ossoue, Col des tentes/Boucharo...) relèvent de cette catégorie de flux.

Plusieurs solutions de mobilité ont été identifiées dans le cadre de ces flux intra-espaces :

- **Remontée mécanique** (solution technique à évaluer) entre le parking bas Gavarnie et le point d'articulation central dans le village (sans utilisation de la route),
- **Remontée mécanique** (solution technique à évaluer) entre parking bas de Gavarnie et la station des Espézières, à partir de là une nouvelle remontée permettra de venir sous la crête entre Pic de la Pahule et Col des Tentés). Cet équipement multi-saisons, pourrait, à terme et en fonction de sa pertinence, se substituer définitivement à la route pour le grand public,
- **Vélo électrique**, notamment pour l'accès et la circulation dans la vallée d'Ossoue,
- **Navette minibus entre Héas et l'Auberge du Maillet** pour l'accès au cirque de Troumouse depuis Gèdre.

Au niveau des villages plusieurs solutions de mobilité sont à étudier au travers, notamment, des questions suivantes :

- Comment utiliser **les espaces de rupture de charges que sont les stationnements** pour promouvoir de nouvelles solutions de mobilité à l'aide de véhicules propres adaptés aux espaces urbains et adaptés à la demande des visiteurs et résidents,
- Comment **concilier**, dans les villages, **différentes solutions de mobilité** en toute sécurité, avec une qualité d'usage et de quiétude permettant de pleinement jouir des sites que l'on visite,

- Comment offrir des solutions de mobilité qui autorisent **des conditions d'accessibilité au moins égales à la situation de référence**, de telle sorte que le parcours des visiteurs soit optimisé, et non contraint par ces modes,
- et in fine, comment **connecter les espaces urbains/ villages vers les espaces outdoor** à forte notoriété à l'aide de points de départ identifiés, directement implantés sur le réseau et, à chaque fois que possible, associés à une offre de mobilité douce (ex : les petits ânes de Gavarnie).

Toutes ces questions doivent être analysées et doivent « trouver réponse » dans le cadre du projet de Grand Site.

LES OUTILS POTENTIELS SUR LE MODE ROUTE

Cœur de villages...
Un panel entre tradition et modernité



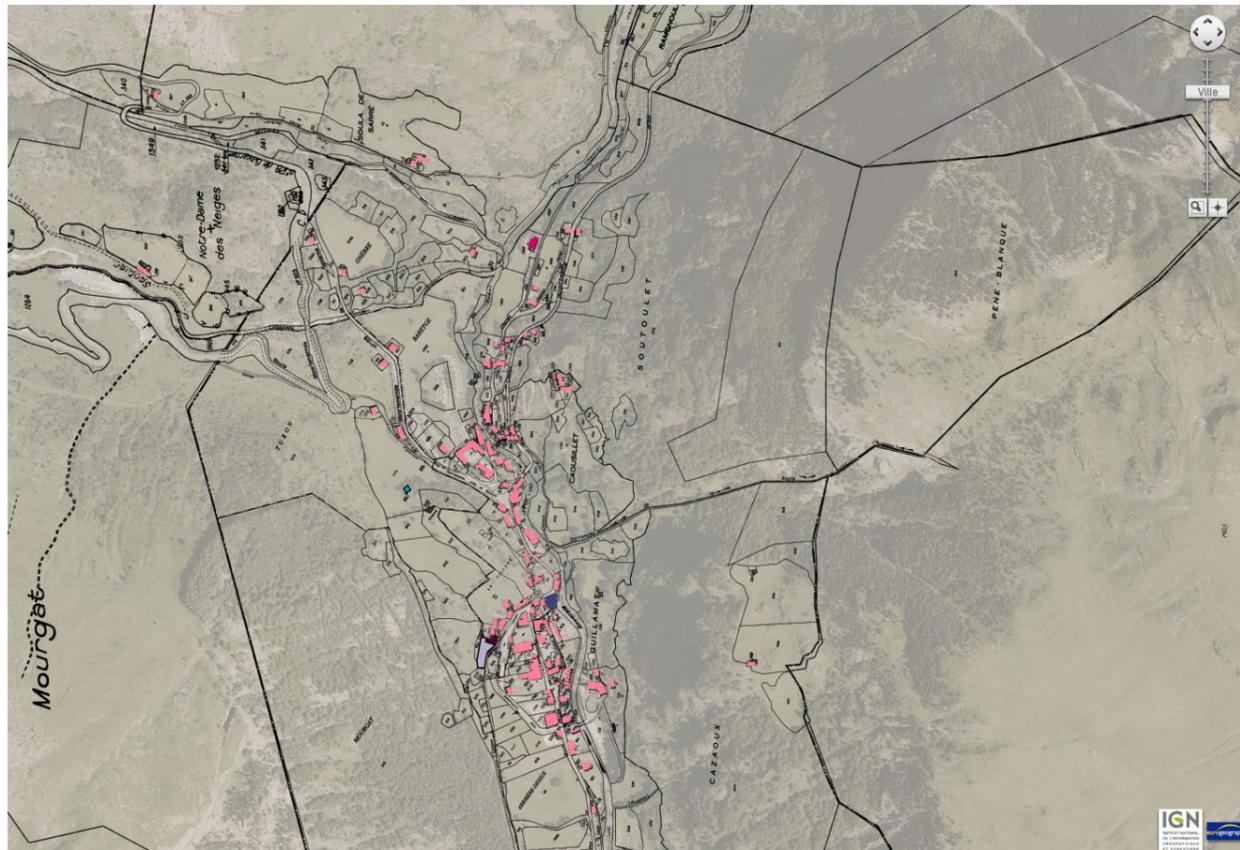
2 LES VOCATIONS DU TERRITOIRE

2.1 GAVARNIE

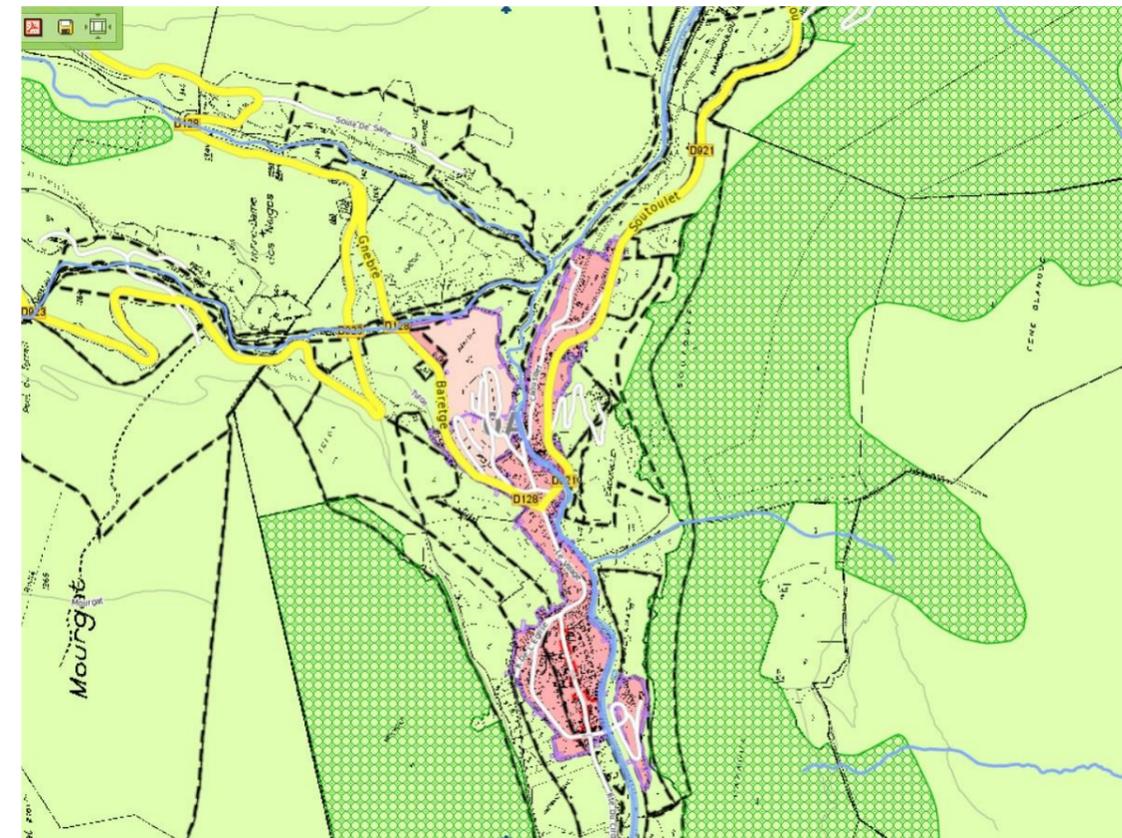
2.1.1 L'organisation urbaine du pôle Gavarnie

Le village de Gavarnie est « comprimé entre deux versants ».

La partie urbaine est à la fois « étriquée » du fait de la **topographie** mais aussi de l'omniprésence d'Espaces Boisés Classés (**EBC**) et d'**espaces agricoles aux marges du tissu urbain**.



Source : Plan cadastral et orthophoto IGN



Source : Plan cadastral et POS / DDTM65

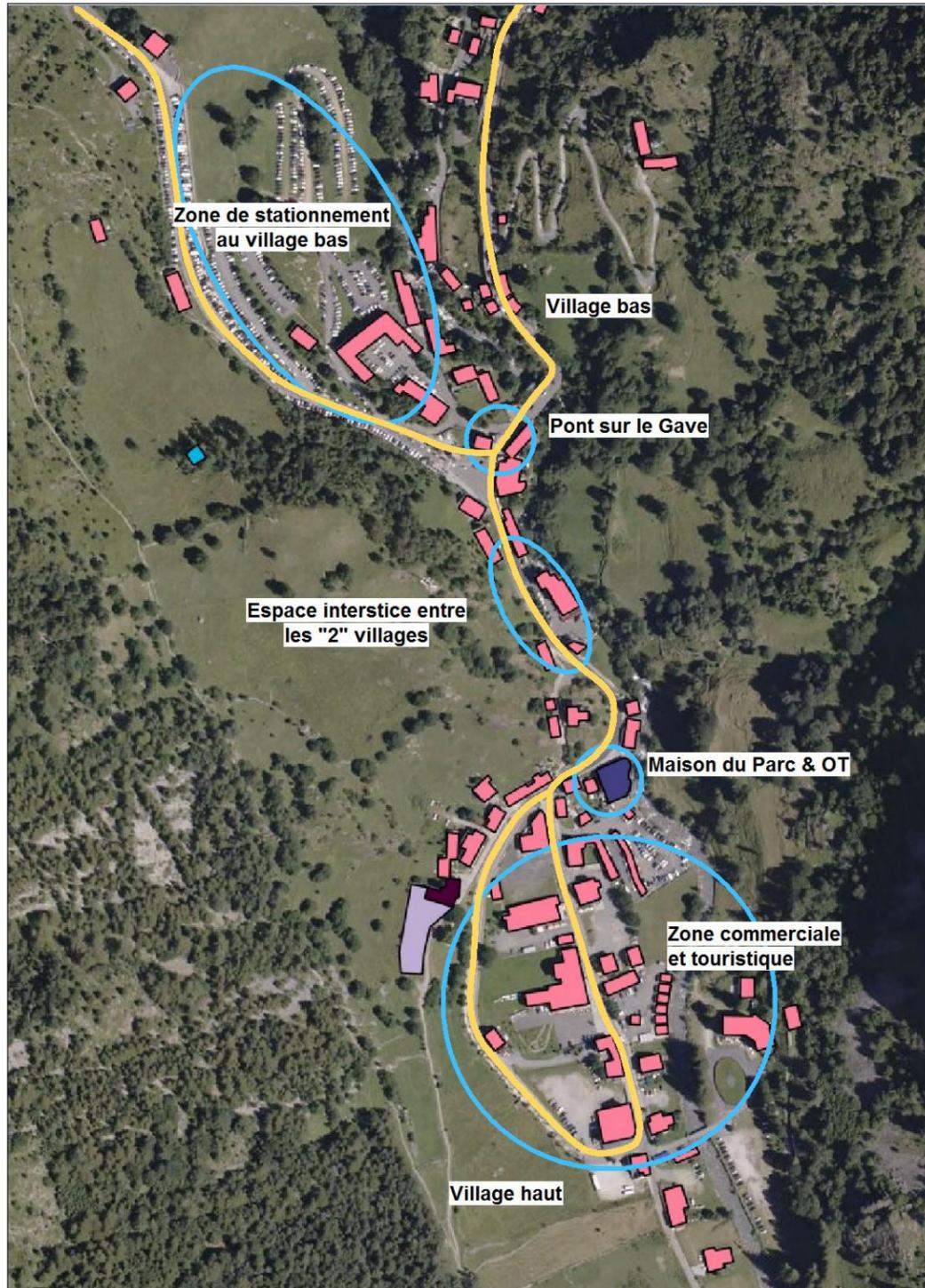
Il en résulte que des solutions de découverte du village devront appréhender :

- La **forme urbaine**,
- Un **continuum de prestations de mobilité** depuis les parkings au nord jusqu'au village et aux espaces naturels au sud, en direction du cirque notamment,
- Avec des **séquences douces de mobilité** (souvent pédestres) dans un environnement de grande qualité naturelle et paysagère.

Ces modes de déplacements devront être fonctionnels et **contribuer à l'animation et à l'image du lieu**.

Le village s'étire en long, nord – sud, depuis :

- le **pont sur le gave**, première zone d'accessibilité et d'accueil au niveau du village bas,
- se poursuivant par un **espace interstice** entre le **village bas** et la **maison du Parc / OT**, présentant des discontinuités urbaines, non signifiantes en tant qu'entrée de village,
- le **village haut**, plus ramassé et densifié, qui rassemble les **fonctions commerciales**, de restauration et de résidence.



Source : IGN, Dianeige.

Le pôle urbain de Gavarnie reçoit de nombreux flux :

- o Résidents,
- o Actifs,
- o Excursionnistes,
- o Touristes,

...mais c'est surtout un pôle qui a vocation, demain, à **mieux recevoir ces flux...** dans une **situation de fond de vallée ou de « bout du monde » qui est aujourd'hui dé-qualifiante pour le produit touristique global auquel Gavarnie pourrait prétendre.**

Cette caractéristique, pour un **usage excursionniste ou touristique**, doit s'accompagner d'une véritable expérience, pour justifier un déplacement et en retour pour que les publics puissent être prescripteurs de cette expérience.

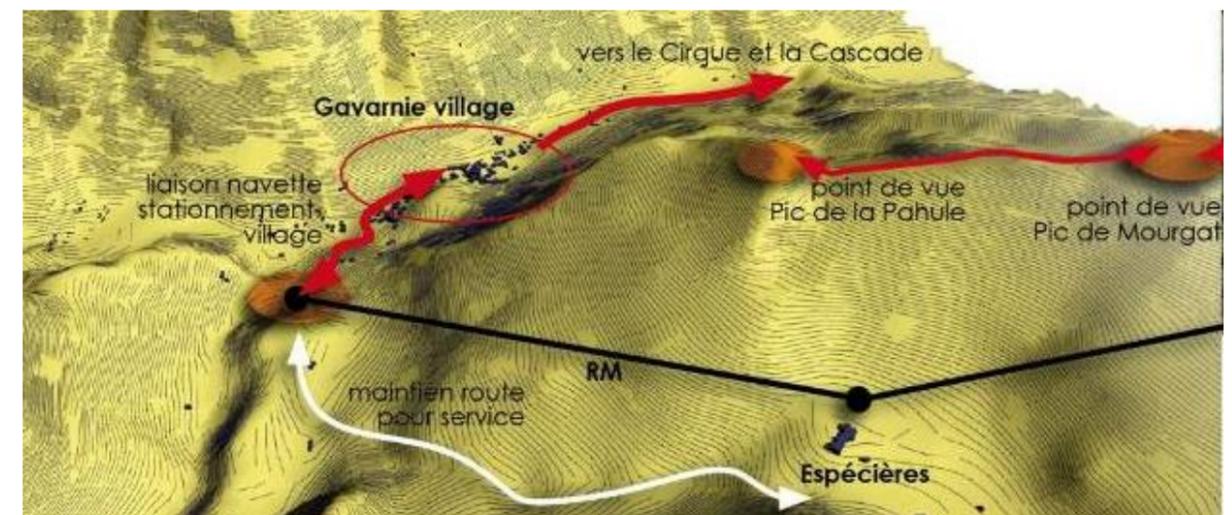
Pour **les résidents ou les actifs**, l'organisation urbaine de Gavarnie doit permettre la pérennité des usages en vigueur, une meilleure accessibilité aux fonctions résidentielles et professionnelles et une meilleure articulation avec la vallée et le grand territoire.

Cette dualité doit être réussie pour maintenir le fonctionnement urbain, la cohésion sociale, l'organisation des flux et la qualité de l'accueil.

Quatre approches de lecture urbaine doivent être appréhendées pour rendre efficaces les fonctionnalités du village et renforcer sa polarité :

- **Structurer et animer les zones de stationnement** à l'entrée du village bas (services),
- Optimiser les fonctionnalités et les **synergies des deux entités du village** : le village haut et le village bas,
- **Fluidifier les liaisons entre le village haut et le cirque**,
- Faciliter les **liaisons entre le village et les domaines d'altitude**.

Pour réussir la dernière approche, Gavarnie devra être en capacité de **proposer des liaisons de qualité** (sécurité, débit, insertion paysagère) **entre le cœur du village et des espaces d'altitudes interconnectés** (équipements indoor tels la station de ski des Espécières) et équipements outdoor tels des réseaux de randonnée, par exemple.



2.1.2 Le cœur de village

- Constat : 1 client sur 2 reste dans le village
- 1ère boucle : le cœur de village
- Les villages, l'urbanisme : le 1er point à travailler
- Un produit urbain de grande qualité et soignée, dans l'authenticité du traditionnel village pyrénéen
- Impulsion du public pour amorcer le privé
- Harmonie
- Identité du village
- Signature de la destination
- **2 Pôles d'accueil :**

– Bâtiment de l'office de tourisme de Gavarnie

- ↪ Valorisation des espaces d'accueil
- ↪ Lien places hautes et basses
- ↪ Sanitaires / douches
- ↪ Bagagerie
- ↪ Espaces accueil enfants

Cet équipement qui est aujourd'hui difficilement perceptible, gagnera à prendre un rôle de premier relais information à l'accès des visiteurs sur le village :

- ↪ Cela nécessite une meilleure lisibilité du bâtiment sur l'espace public,
- ↪ La suppression des éléments de signalétique disparate à proximité directe pour moins de mobiliers mais participant à l'harmonisation avec les cheminements sur l'ensemble du village,
- ↪ Une réorganisation de l'agencement intérieur selon la nouvelle fonction (accueil premier sur site, rôle de premier filtre d'information, etc.),
- ↪ Intégration du bâtiment dans une nouvelle logique de cheminements entre village bas (en lien avec les nouvelles poches de stationnement à créer en lieu et place du programme immobilier reporté) et village haut,
- ↪ Reprise de l'espace public en parvis Sud du bâtiment, générer un effet de microplace (envisager de récupérer une surface d'environ 120 m², border de petits murets pierre également éléments d'assises à caractère urbain, implantation soignée d'un RIS, traitement de sol, etc.).

– Bâtiment actuel du Parc national des Pyrénées et Mairie de Gavarnie

Ce bâtiment présente aujourd'hui d'importants points négatifs. Difficilement lisible ou perceptible par les visiteurs qui progressent vers le village haut depuis l'office de tourisme à proximité des stationnements en entre d'accès piéton, les fonctions qui y sont inscrites sont bien trop confuses et la scénographie PN des Pyrénées obsolète.

Il convient pour ce bâtiment :

- De revoir l'organisation des espaces intérieurs (envisager une reprise des surfaces, distributions des volumes, etc., selon possibilité laissée par la structure du bâtiment),
 - De limiter le nombre d'acteurs présents dans le bâtiment (maison Grand Site et PN des Pyrénées uniquement),
 - Faire en sorte que le bâtiment soit clairement perçu comme un « sas » ou filtre entre le cheminement en village et la « fenêtre » ouverte sur le Grand Site de Gavarnie une fois le bâtiment franchi/traversé,
 - Revoir intégralement le traitement intérieur de la scénographie/muséographie en lien avec les vocations et contenus des autres bâtiments (approche Grand Site et milieu naturel à donner en complément des contenus de Millaris, Auberge du Maillet et bâtiment des Espécières), par une orientation grand public, français et étranger, des médias plus contemporains, etc.,
 - Reprendre les abords, en façade Nord, côté voie piétonne en provenance de Gavarnie village bas, avec une signalétique en lien avec la charte qui devra être élaborée pour l'ensemble du village et site, voire même territoire d'étude (un totem qualitatif près de l'accès vers le cheminement en direction du Cirque mais aussi de l'offre de sentier de découverte thématique en versant de rive droite du Gave, etc.).
- Harmonie / Protection du Site Classé
 - Espaces spécifiques
 - **Accueil des campings cars :**
 - Pas d'accueil en zone du Site Classé
 - Espaces spécifiques à mettre en valeur en dehors du Site Classé



- **Cheminements piétons** : mise en valeur et mise en scène :
 - Pour les axes « fonctionnalités premières » entre accueil stationnement / Office du Tourisme / Maison du Parc / entrée 1ère boucle direction cascade
 - Tout axe secondaire
 - Accès services et commerces

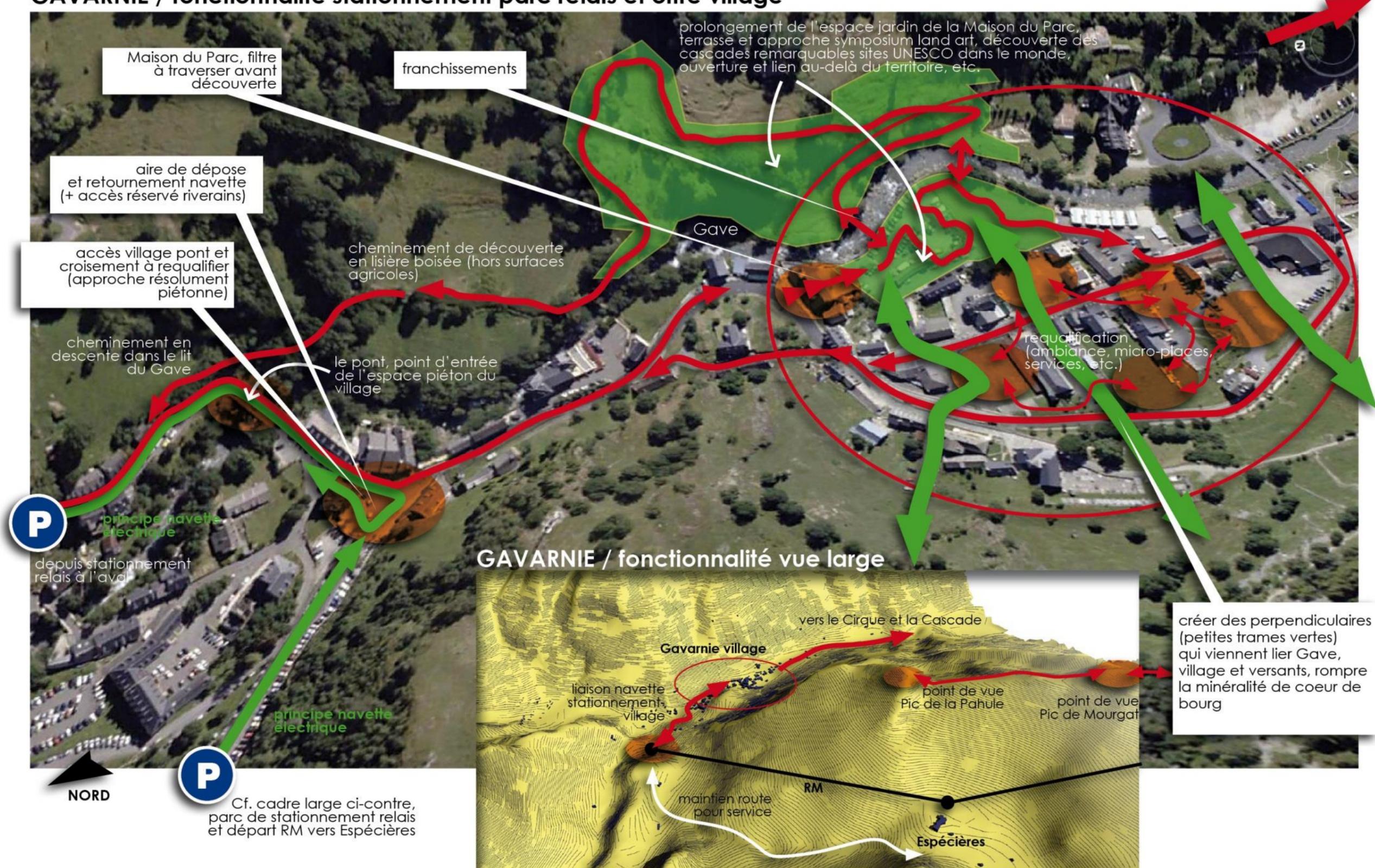


- **La « farandole des placettes »** : succession de lieux pour les accès aux commerces et destinés au farniente sur terrasses et animation publique



GAVARNIE / fonctionnalité stationnement parc relais et offre village

vers le Cirque et la Cascade



- **La thématique de l'eau / Le Gave**

- Valoriser la thématique de l'eau / Remettre l'eau au cœur du territoire
- Entité paysagère et naturelle
- Structuration spatiale du village



- **La thématique Eau/SPA**

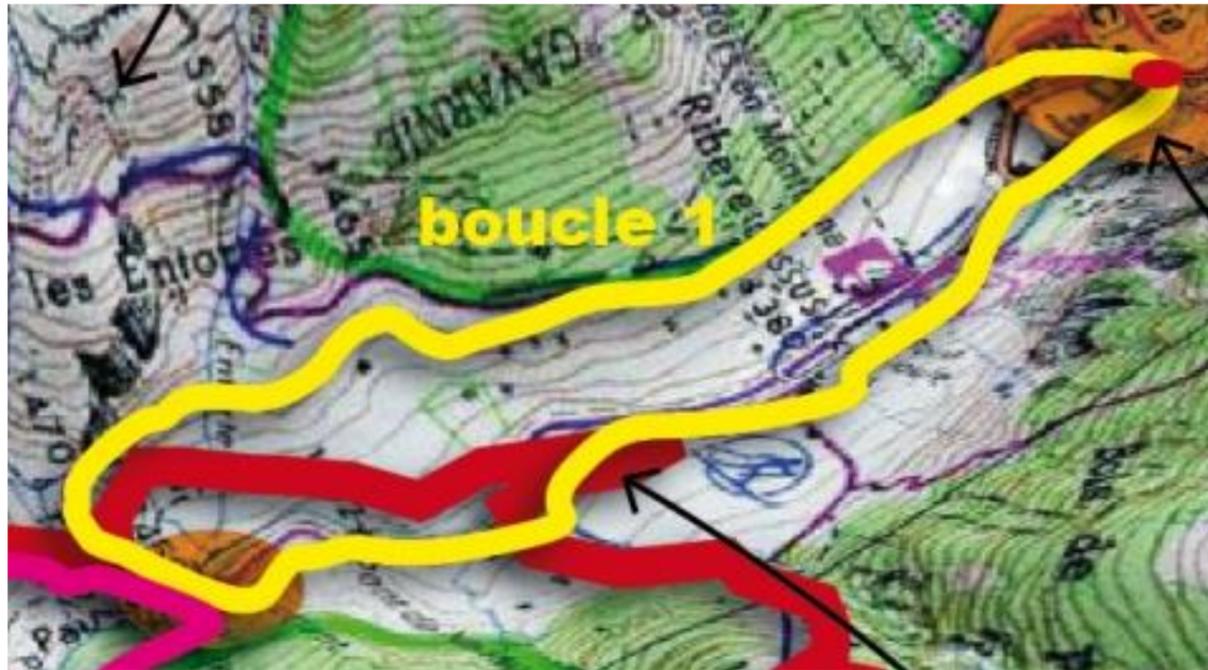
- Espaces dédiés
- SPA extérieurs
- Combinaisons de l'eau outdoor / thermes



- **LE JARDIN DES CASCADES : zone cœur de village en prolongement de la Maison du Parc**



• **Boucle 1 : le circuit « Cœur de village » à Zone du Parc**



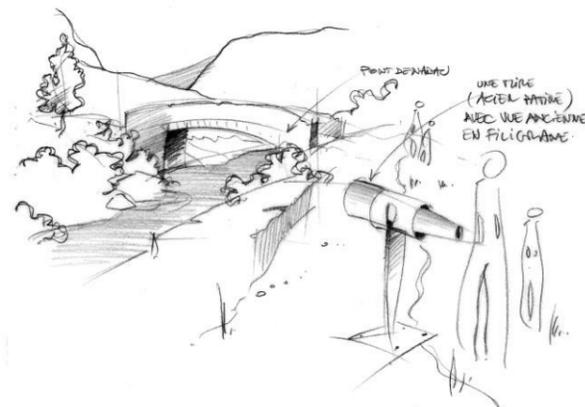
- Prolongement au naturel du jardin des cascades
- Objectif de faire aller le visiteur jusqu'à ce point
- Circuit du pyrénéisme de la Région Midi Pyrénées

Public :
 • Accessible à tous

Durée :
 • à partir de 2 h



Thème « ingénierie des ponts »



• **Boucle 2 : le circuit Zone du Parc à La Prade**



• **Boucle 3 : le circuit La Prade à La Cascade**



Public :

- Famille, senior, groupes, scolaires, étudiants

Durée :

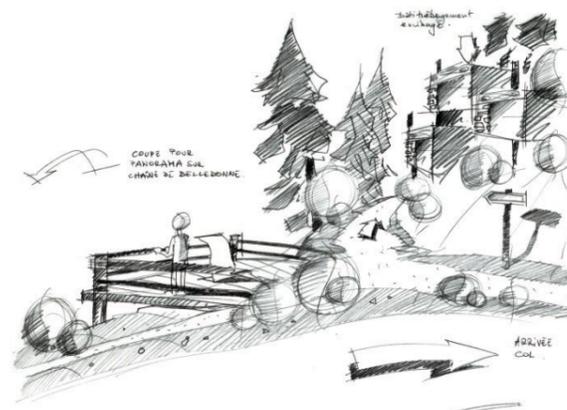
- à partir de 3 h

Public :

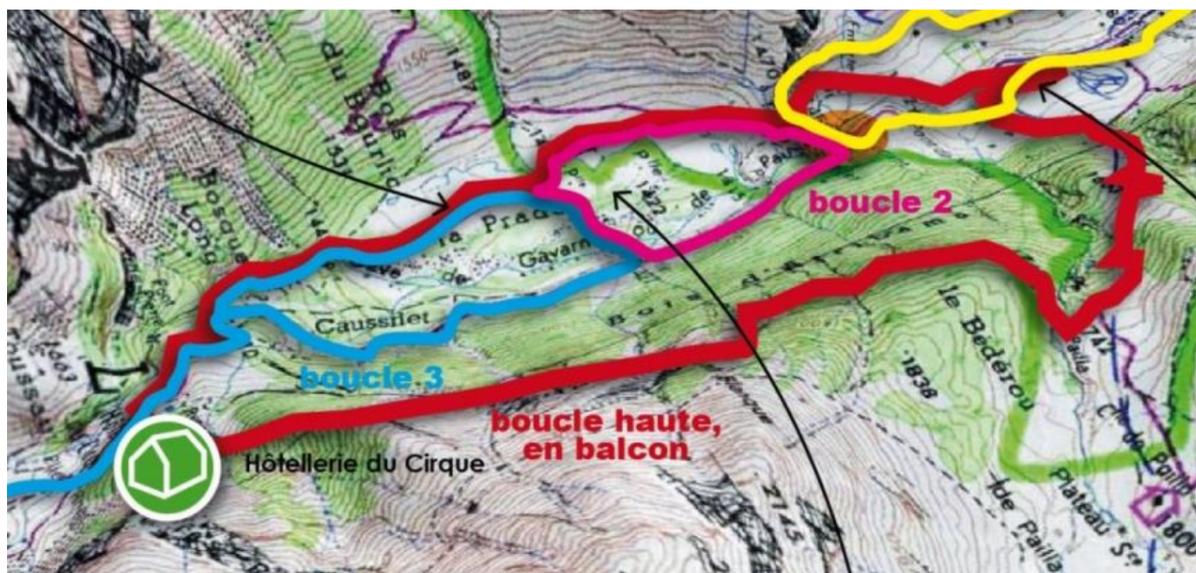
- Famille, senior, groupes, scolaires, étudiants

Durée :

- à partir de 4 h



- **La boucle en balcon**

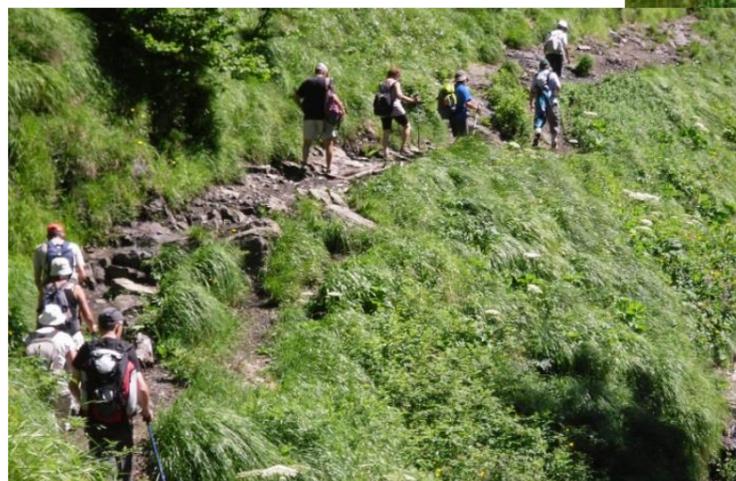


Public :

- Famille et randonneurs

Durée :

- à partir de 4 h



2.2 LES ESPECIERES / COL DE TENTES

Ce secteur et les aménagements qui y sont proposés sont un exemple appliqué :

- du rôle de **polarité** de Gavarnie en tant que **destination fixatrice de flux**,
- mais aussi du rôle de **diffuseur de flux en intra et en inter-espaces** qui a déjà été présenté dans ce rapport (chapitre 3).

Ce secteur fera donc l'objet d'aménagements fixes, indoor et d'aménagements itinérants outdoor.

Par ailleurs la **forme urbaine** et les **liaisons entre le village et les domaines d'altitude**, ont déjà été abordés précédemment comme un **axe de diversification et de mobilité, respectueux de l'environnement**.

On gardera pour mémoire que les **effets de diffusion de flux en altitude seraient orientés vers plusieurs finalités** :

- **Décloisonner** les espaces pour favoriser leur découverte, leur mise en situation ainsi que celle des publics (aménagements immersifs et/ou contemplatifs) et l'allongement des visites des publics,
- Proposer des **alternatives de mobilité** utilisatrices d'un mode autre que la route, à chaque fois que possible, (une remontée se substituant à la route Gavarnie – Col des Tentes),
- Présenter des **aménagements intégrés** à l'environnement, à la topographie et à la pente de sorte de les insérer dans des espaces ouverts où ils seront faiblement perceptibles,
- **Favoriser le mode piéton** à l'accès des espaces d'altitude, pour augmenter l'innocuité ou le faible impact des flux,
- Proposer des **liaisons directement connectées au village** (telles des remontées dont il sera question dans ce chapitre), pour avoir des fonctionnalités dignes d'une destination touristique.

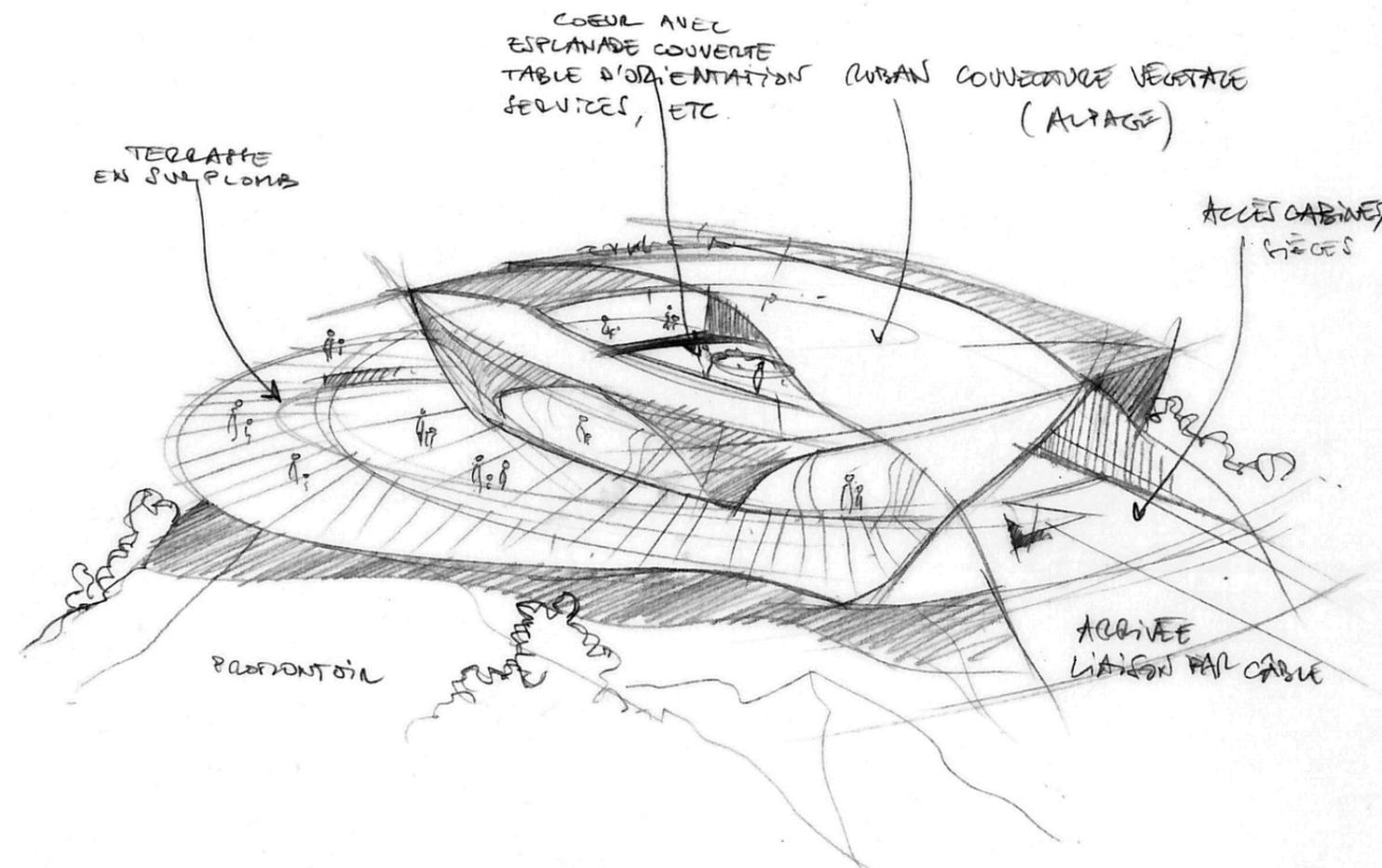
Si les **objectifs « touristiques »** visent à **allonger la durée des visites** sur le territoire (souvent bien trop courts pour envisager le développement d'une vraie économie touristique), il s'agit aussi de **voir différemment le site de Gavarnie et ses balcons d'altitude**, sous un autre angle et avec plus d'activités et de contenus, de sorte que l'altitude soit moins un critère d'exclusion des publics ou d'activités, de sorte que la destination soit plus ouverte aux découvreurs, le tout dans une approche respectueuse de l'environnement.

L'idée qui prévaut est de jouer sur :

- Le village comme **camp de base** ou lieu de départ,
- Une **remontée** entre le village et ...
- Une **crête en altitude présentant des potentialités de cheminement** supérieures à 5 km et d'observation/compréhension paysagère, entre les pics du Mourgat, de la Pahule et des Tentes. La remontée desservirait ...
- **Deux bâtiments** avec deux usages, assurant soit un lien soit une étape entre les éléments précités. Un bâtiment préexistant à la station des Especières (loisirs et muséographie) et un nouveau bâtiment à créer près du col des Tentes (observation paysage),
- **Une route pré-existante** (Gavarnie – Boucharo) pouvant être une bande de roulement multi-saisons (alors non routière) renforçant le dispositif de découverte de ce secteur d'altitude.

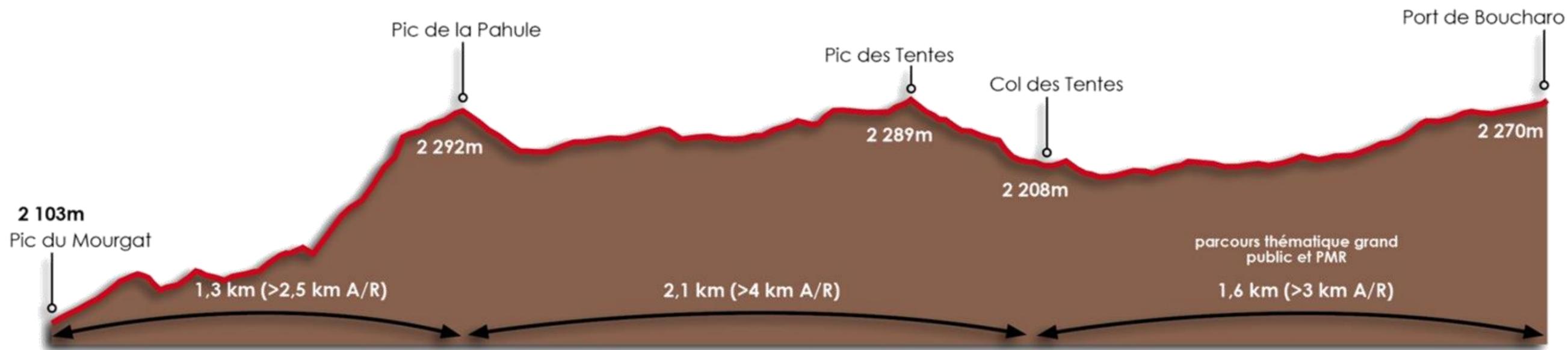
Cet aménagement permettrait de **voyager vers les crêtes**, se glisser dans un paysage mythique :

- voyager en tout confort dans une montée spectaculaire,
- émerger sur une crête spectacle,
- être accueilli, découvrir, jouer avec l'histoire et la géographie,
- s'immerger dans le paysage spectacle.



Les différents pics qui mailleraient le parcours pédestre au niveau de la crête permettraient de signifier des signaux, des jalons au long du parcours, qui pourraient être prétexte à observation ou aménagements.

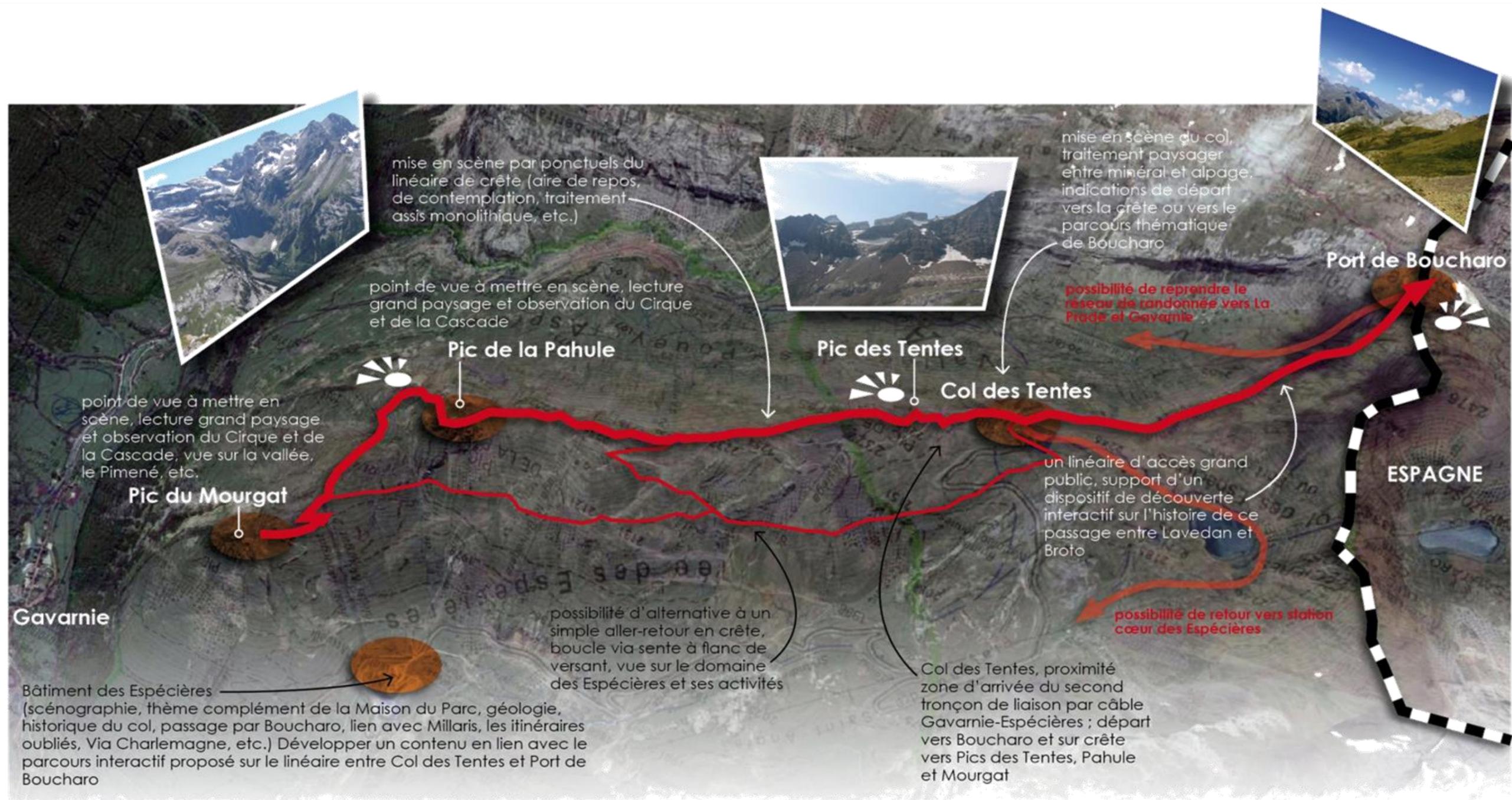
Les linéaires possibles, selon les tronçons, permettraient de créer des boucles de 2,5 Km minimum jusqu'à quasiment 10 km dans l'hypothèse la plus longue, jusqu'à Boucharo, donnant ainsi un « format journée » à cette offre.



Profil en long de l'itinéraire en crête Boucharo -Mourgat

Le point d'accueil « haut », en retrait de la crête, non perceptible depuis Gavarnie, offrirait des perspectives paysagères à 360, sur la base d'une série de belvédères reliés à un axe de randonnées, à partir duquel on pourrait observer, entre autres :

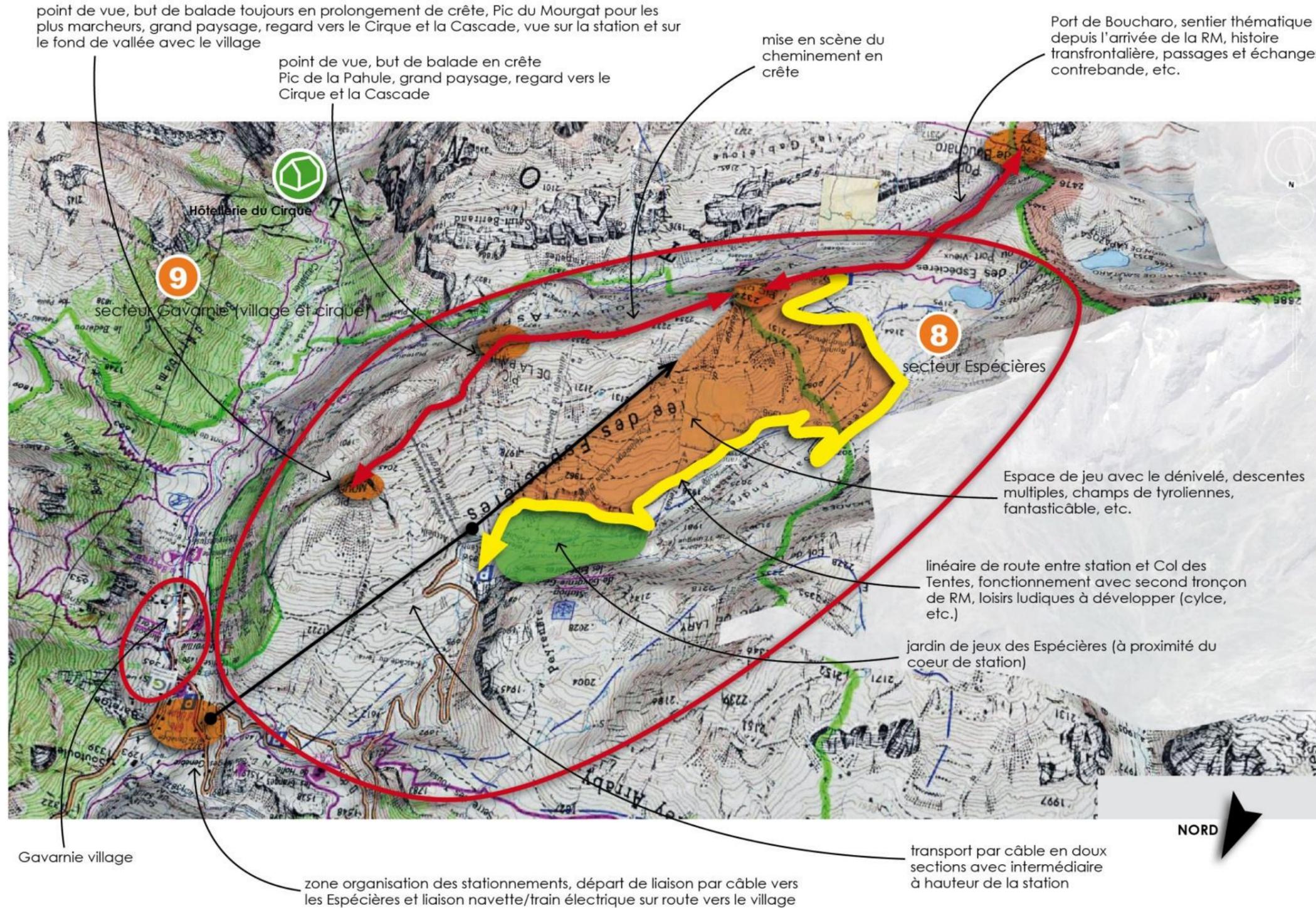
- Le Cirque de Gavarnie,
- La crête frontière et les premiers contreforts du Parc National d'Ordesa i Monte Perdido,
- La Brèche de rolland / le Taillon mais aussi plus à l'ouest le Marboré, les Astazous et le Piméné,
- Le Col de Boucharo.



L'espace flanqué entre la route et l'axe de la remontée permettrait de développer **deux zones d'activités multi-saisons** :

- Une zone directement connectée au bâtiment de la station, permettant notamment la création d'un **jardin de jeux**,
- Une zone amont dédiée à des **activités ludiques multi-saisons** jouant avec la pente.

La route assurerait, outre sa **fonction de liaison entre les deux bâtiments et les espaces de loisirs**, une fonction de **bande de roulement ludique**, multi-loisirs non motorisés.



2.2.1 Le bâtiment des Espécières

Un bâtiment qui sera lié directement au village de Gavarnie via la liaison téléportée deux tronçons proposée pour acheminer les visiteurs du fond de vallée jusqu'à la crête entre Pic de la Pahule et col des Tentés.

- Un bâtiment à requalifier (traitement des abords extérieurs sous une approche de petites boucles de balades courtes en pétales, dispositifs mobiliers de signalétiques de découverte et d'interprétation, etc.),
- Un bâtiment à investir comme point d'information pour la compréhension des thématiques géologie, géomorphologie, grand paysage mais aussi approche historique en lien avec les usages passés sur cet itinéraire vers l'Espagne et le lieu de passage transfrontalier du Port de Boucharo, etc.
- Exploiter une partie des volumes intérieurs du bâtiment pour une scénographie selon sujet abordé.
- Reprendre les espaces extérieurs aux abords (cheminements piétons, paysagement en adéquation avec les milieux, identifications de sujets de découverte à diffuser au travers de jalonnement avec dispositifs plus ou mobiliers, signalétiques, médias (NTIC) développés spécifiquement. Ce bâtiment des Espécières, en complément des aménagements en crête, permettra de disposer d'un point de repli en cas de conditions météorologiques peu propices à la déambulation en extérieur.
- Bâtiment d'arrivée du télésiège en crête, à investir comme un prolongement des messages diffusés en espace scénographique du bâtiment des Espécières. Ce point d'arrivée en crête devra permettre aux visiteurs de disposer d'un contenu grand public sur la géologie du site, d'outils/supports (livret de découverte à prendre avant la balade en crête jusqu'au Pic de la Pahule, livret à restituer ou à conserver ensuite comme souvenir selon l'option choisie, multimédia avec prêt de tablette pour application du type réalité augmenter en extérieur, contenus pédagogiques à récupérer via QR codes à flasher dans le bâtiment en crête, etc.). Un point d'arrivée télésiège sui marquera aussi le début de balade géologique accompagnée (trajet jusqu'au Pic de la Pahule, Pic et Col des Tentés puis vers Boucharo et enfin, la possibilité de redescendre vers Gavarnie par la vallée des Pouey Aspé).
- Un peu de balisage nécessaire, très discret (prise en compte limite proche du PN des Pyrénées et intégration au paysage, solution possible sur pierre gravée par exemple).
- Mise en scène sobre du point de vue sur le Pic de la Pahule (matérialiser une plateforme bois adaptée, sans garde-corps car pas de surplomb de vide, avec capacité d'accueil prédéfinie pour dimensionnement). A noter qu'après repérage sur site, le positionnement du point de vue face au cirque de Gavarnie depuis le Pic de la Pahule offre un avantage unique de dégager un panorama à 360° montrant entre autres lieux remarquables, le Pimené, Boucharo, la Brèche de Roland, le Taillon et son glacier, le Casque, le Marboré, Pic Long, le Vignemale, etc., ainsi qu'une formidable vue de la conduite forcée de Pragnères près du Serre de Barrada (chambre d'équilibre à environ 2 200m).
- Linéaire de cheminement au départ de l'arrivée du télésiège vers le Port de Boucharo faisant l'objet d'un traitement spécifique avec jalonnement média à définir en accord avec le PN des Pyrénées (Boucharo et ancienne route dans le périmètre du parc), discret, éventuellement QR codes également, sur une thématique transfrontalière. Approche de découverte de l'histoire de Boucharo entre Lavedan et Broto, les hospices du Rio Ara de Bujaruelo côté espagnol, de Saint-Jean de Gavarnie côté français aux XIIe siècle, mais aussi le thème des itinéraires oubliés, la voie Nord-Sud Lourdes-Boucharo, la Via Bayard-Charlemagne, Le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, etc.

Un itinéraire simple pourra être proposé aux visiteurs empruntant le télésiège deux tronçons au départ de Gavarnie :

- Liaison Espécières vers la crête par télésiège,
- Balade sur 1 500m de progression facile en crête jusqu'au Pic de la Pahule (point d'observation majeur),
- Poursuite de balade par un sentier depuis le Pic de la Pahule en retour vers le bâtiment des Espécières sur 2 500m de linéaire en descente uniquement, passage près du Mourgat et possible retour vers Gavarnie via télésiège au départ de la station.



2.3 LE POLE GEDRE

2.3.1 Le cœur de village

A l'image de Gavarnie, l'attention à porter au pôle Gèdre village devra s'attacher à mettre en œuvre une réelle requalification notamment par une restructuration du cœur de bourg. Ce travail devra s'attacher à :

Supprime certains stationnements,

Requalifier le village par un travail sur le revêtement de sol (référence minérale à la géologie grand site),

Prolonger certain linéaire de cheminements piétons pour franchissement sécurisé vers stationnement principal côte hôtel des Pyrénées,

Terrasses en lien avec commerces et services autour de la place

Traitement paysager : Reprise ou complément muret

Signalétique selon charte (cf. fiche schéma directeur signalétique) suivant besoin : balisage, information, enseigne etc.

Ces opérations, décrites en fiches actions devront clairement laisser transparaître :

- Une conduite de ces démarches par la commune,
- Une concertation avec commerçants et acteurs économiques à proximité,
- Une collaboration avec le département des Hautes-Pyrénées dans le cadre du franchissement de la RD 921,
- L'inscription et modifications engendrés au document d'urbanisme (POS, prochainement PLU),
- Une étude d'éclairage et d'ambiance nocturne,
- Divers travaux prévisionnels à établir plus finement par une ou plusieurs études préalables.

Millaris

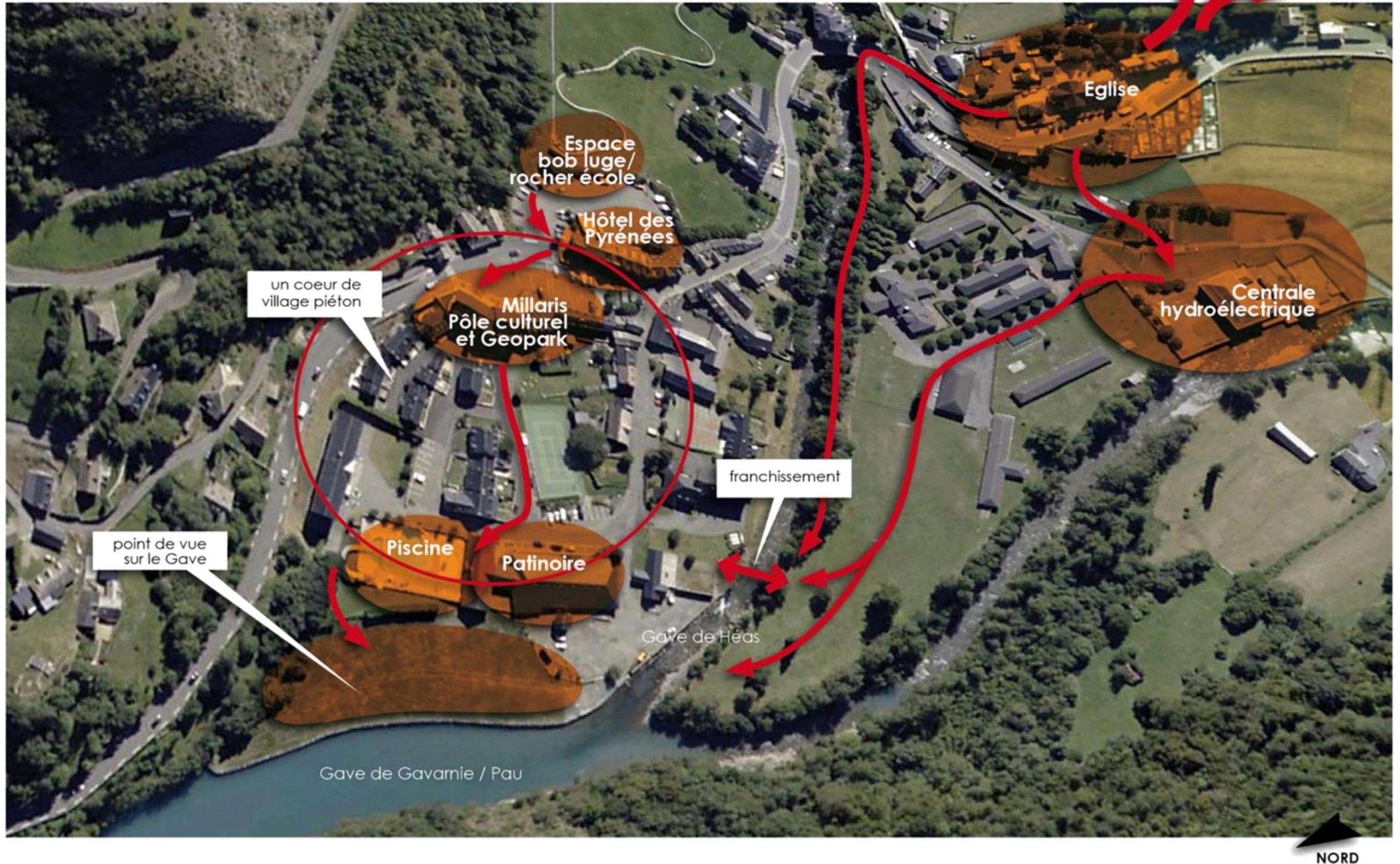
Maintien de l'angle d'approche actuel des hommes et d'un territoire. Vocation de maison des cirques conservée, mais thématique géologique, géomorphologie et grand paysage extraite de la scénographie du bâtiment (niveau inférieur actuellement).

Les éléments donnés aux visiteurs en étage 1 sont à maintenir, le thème de l'eau, en second niveau, devra faire l'objet d'une réflexion à inscrire dans un cadre plus globale. L'eau, élément récurrent qui devra transparaître d'une façon singulière en accord avec le rôle de chacun des bâtis. L'eau que l'on retrouvera donc de Millaris aux Espénières, du Maillet à Gavarnie.

Pour Millaris, il convient de définir le rôle de ce niveau inférieur (surface à préciser, accès escalier et ascenseur préexistant).



GÈDRE / fonctionnalité stationnement parc relais



2.3.2 Troumouse / Estaubé / Héas

- **Troumouse, zone d'estive et pastoralisme :**
 - Pour un public de contemplatifs, le seul point d'accessibilité du territoire aux pieds des sommets culminant à 3000m jusqu'aux lacs des Aires –Découverte facile en famille
 - Soirée astronomie : initiation astronomie avec produit repas et soirée - cabane de la vierge
 - Valorisation du pastoralisme et des cabanes, à mettre en valeur et leur définir un autre usage (point d'étape de balade, lieu de confort, de repos pour un pique-nique, abri à randonneur...)
 - Affichage de média tel que panneau avec contenu didactique, iconographie, thématique agropastorale, regards croisés paysages d'hier et d'aujourd'hui, approche biodiversité, etc.
 - Transfrontalier : sentier du port de la Canau
- **Auberge du Maillet, camp de base :**
 - Camp de base de Troumouse, point de services
 - Réhabilitation prévue dans le précédent contrat Grand Site, mais non réalisé
 - Possibilité de valorisation et point d'étape sur le retour du cirque de Troumouse.
- **Estaubé :**
 - Site plus intimiste et plus sauvage, randonnées
 - Circuit botanique, valorisation de la flore, intéressante jusqu'à mi-juillet.
 - Thématique de l'eau : le long du gave, barrage, // Pragnères
- **Héas :**
 - Valorisation de la Chapelle et de l'Oratoire : 1er sanctuaire marial des Hautes Pyrénées et histoire de la statut
 - Thématique légendaire
 - Création d'une randonnée thématique religieuse jusqu'à l'oratoire – durée 1H30 de 1540m à 1900m

Vallée d'Ossoue

- **Thèmes :**
 - Sur le chemin du Pyrénéisme
 - Volet sur l'hydroélectricité : le barrage d'Ossoue
- **Public :** randonneurs
- **Activités :**
 - Randonnée
 - Vélo / VTT à la descente
- **Accueil / Service :** Cabane de Milhas à valoriser

2.3.3 Saugué / Aspe / Barrada / Campbielh / Cestrède

Vocation loisirs outdoor, valorisation agropastoralisme, sentiers de randonnée, sentiers thématiques, accès au départ de Pragnères. Lier à l'itinéraire général de boucle de tour de territoire en prolongement du GR10 en versants Ouest soit, une fin d'itinérance après passage par Campbielh.

Actions à mettre en place :

- Gestion et entretien des sentiers existants, ouverture selon besoin de nouvelles portions de sentier lorsque connexion nécessaire et pertinente ou dans le cas de création de petites boucles thématiques,
- Elaboration de sentiers thématiques (adapter l'offre à l'échelle du secteur et suivant intérêt patrimonial), focus sur l'agropastoralisme, etc.,
- Selon opportunité, restauration de bergeries, cabanes, comme autant de points pour l'accueil de contenus de découverte et d'interprétation, vocation en termes d'abris étapes pour les randonneurs d'une journée (pique-nique, animations avec accompagnateurs, etc.),
- Mise en place d'une signalétique et d'un balisage avec respect charte selon existant, support d'information au départ de Pragnères mais également pour les randonneurs en provenance de Campbielh, etc.,
- Selon enjeu, accompagnement et soutien au maintien du pastoralisme, etc.

2.3.4 Pragnères

Ce point clé constitue la première porte d'entrée sur le territoire Grand Site de Gavarnie Gèdre. Il doit alors pouvoir offrir à tout visiteur une meilleure perception de ce rôle de seuil.

Pragnères se place comme voie d'accès au corridor valléen qui mène à Gèdre puis à Gavarnie mais aussi comme le premier site hydroélectrique des Pyrénées.

Les préconisations que nous apportons reposent sur :

- La réorganisation du stationnement face à la centrale pour créer une aire d'accueil et d'information,
- L'implantation d'un point d'information loisirs outdoor qui présente une première série d'indications de l'offre sur le territoire Gavarnie-Gèdre (de type Relais Information Services),
- Une meilleure lisibilité par une signalétique avec totem à implanter sur une portion du stationnement,
- L'organisation d'un système de navettes,
- La mise en place d'un point de prise de transport, solution navette et solution location de VTT à assistance électrique pour rallier le secteur de Cestrède (Cf. descriptif vocation Cestrède et fiches actions à réaliser),
- La collaboration à initier en synergie avec EDF pour proposer de développer le contenu de la visite du site de la centrale,
- La place essentielle de Pragnères sous l'angle thématique de l'eau, l'eau énergie (hydroélectricité, etc.),
- La mise en œuvre d'un départ sur la grande boucle itinérante pédestre sur le territoire : le "tour des cirques" (GR10 + autres), départ de boucle fond de vallée vers Gèdre.



3 FOCUS SUR LA VOCATION TROUMOUSE – HÉAS – ESTAUBÉ

3.1 Les axes de valorisation

Concernant Troumouze, nous pouvons évoquer différents axes de valorisation :

Troumouze : zone d'estive et pastoralisme

- Pour un public de contemplatifs, avec seul point d'accessibilité du territoire aux pieds des sommets culminant à 3000m (Cf. Néouvielle) jusqu'au lac désert,
- Valorisation du pastoralisme et des cabanes, 3 ou 4, absente des cartes, à réhabiliter, restaurer et à investir pour leur conférer un usage (point d'étape de balade, lieu de confort, de repos pour un pique-nique, abri à randonneur mais aussi support de découverte via affichage de média tel que panneau avec contenu didactique, iconographie, thématique agropastorale, regards croisés paysages d'hier et d'aujourd'hui, approche biodiversité, etc. ?
- Mobilisation des éleveurs pour créer un produit avec présentation du métier, du territoire, grillade avec viande de mouton AOC, etc.,
- Création d'un circuit touristique avec guide comme ce qui a été fait sur la visite des Moulins de Gèdre, 1 à 2 fois par semaine
 - Estaubé : randonnées & circuit botanique,
- Site plus intimiste et plus sauvage,
- Valorisation de la flore, intéressante jusqu'à mi-juillet,
- Valorisation randonnée avec itinéraire plus long, 1H30 à 2H de parcours
 - Héas : Chapelle et Oratoire,
- Valorisation de la chapelle,
- Création d'une randonnée thématique religieuse jusqu'à l'oratoire – durée 1H30 de 1540m à 1900m
 - Question de l'Auberge du Maillet : état de l'auberge ? Réhabilitation prévue dans le précédent contrat Grand Site, possibilité de valorisation et point d'étape sur le retour du cirque de Troumouze, etc.

3.1.1 Zone d'estive et pastoralisme

- Pour un **public de contemplatifs**, le seul point d'accessibilité du territoire aux pieds des sommets culminants à 3000m jusqu'aux lacs des Aires – Découverte facile en famille
- **Soirée astronomie** : initiation astronomie avec produit repas et soirée - cabane de la vierge

3.1.2 Zone d'estive et pastoralisme & transfrontalier

- **Valorisation du pastoralisme et des cabanes**, à mettre en valeur et leur définir un autre usage (point d'étape de balade, lieu de confort, de repos pour un pique-nique, abri à randonneur...)
- Affichage de média tel que panneau avec contenu didactique, iconographie, thématique agropastorale, regards croisés paysages d'hier et d'aujourd'hui, approche biodiversité, etc. ?
- **Transfrontalier** : sentier du port de la Canau

3.1.3 Auberge du Maillet, camp de base

Les 2 bâtiments du Maillet sont propriété de la Mairie de Gèdre, confié en gérance sur la saison estivale :

- L'Auberge du Maillet se compose de 5 chambres pour 12 personnes, à l'étage, et en niveau 0 d'une partie bar et restaurant qui fonctionne bien,
- Un bâtiment annexe contre le bâtiment principal, refuge de confort rudimentaire (accueil typé montagne authentique), tout en bois, hors sanitaire, d'une capacité de 40 couchages.

Il est à noter qu'aucune intervention n'a été effectuée pour requalifier les bâtiments. L'ouverture est organisée du 30 mai au 12 octobre.

Il serait intéressant de réfléchir à l'idée de faire ici la porte entrée du Parc Nationale, avec un espace exposition, de même système que les parcs espagnols à titre d'exemple.

Réhabilitation indispensable et aménagement de la zone.

Projet à étudier avec le PN, réhabilitation du refuge, maintien d'un espace restauration & bar.

La possibilité de maintenir un linéaire de voirie entre le Maillet et l'espace de retournement/dépose de la navette Maillet-Troumouze (pour rappel, avec intention de reculer ce point de l'actuel stationnement de Troumouze, vers l'espace du parc à bestiaux) permettrait de développer une offre de mode doux (cycle électrique par exemple qui laisserait aux visiteurs le choix de rejoindre Troumouze en d'effectuer le retour Troumouze-le Maillet alternativement à la seule navette. En cela, nous chercherions à proposer un mode doux à destination des personnes hors « rouleurs », sans nécessité d'une condition physique particulière. L'objectif de répondre à chaque public.



3.1.4 Estaubé

- Site plus intimiste et plus sauvage, **randonnées**
- **Circuit botanique**, valorisation de la flore (compléter sentier Ramond), intéressante jusqu'à mi-juillet.
- **Thématique de l'eau** : le long du gave, barrage, Pragnères



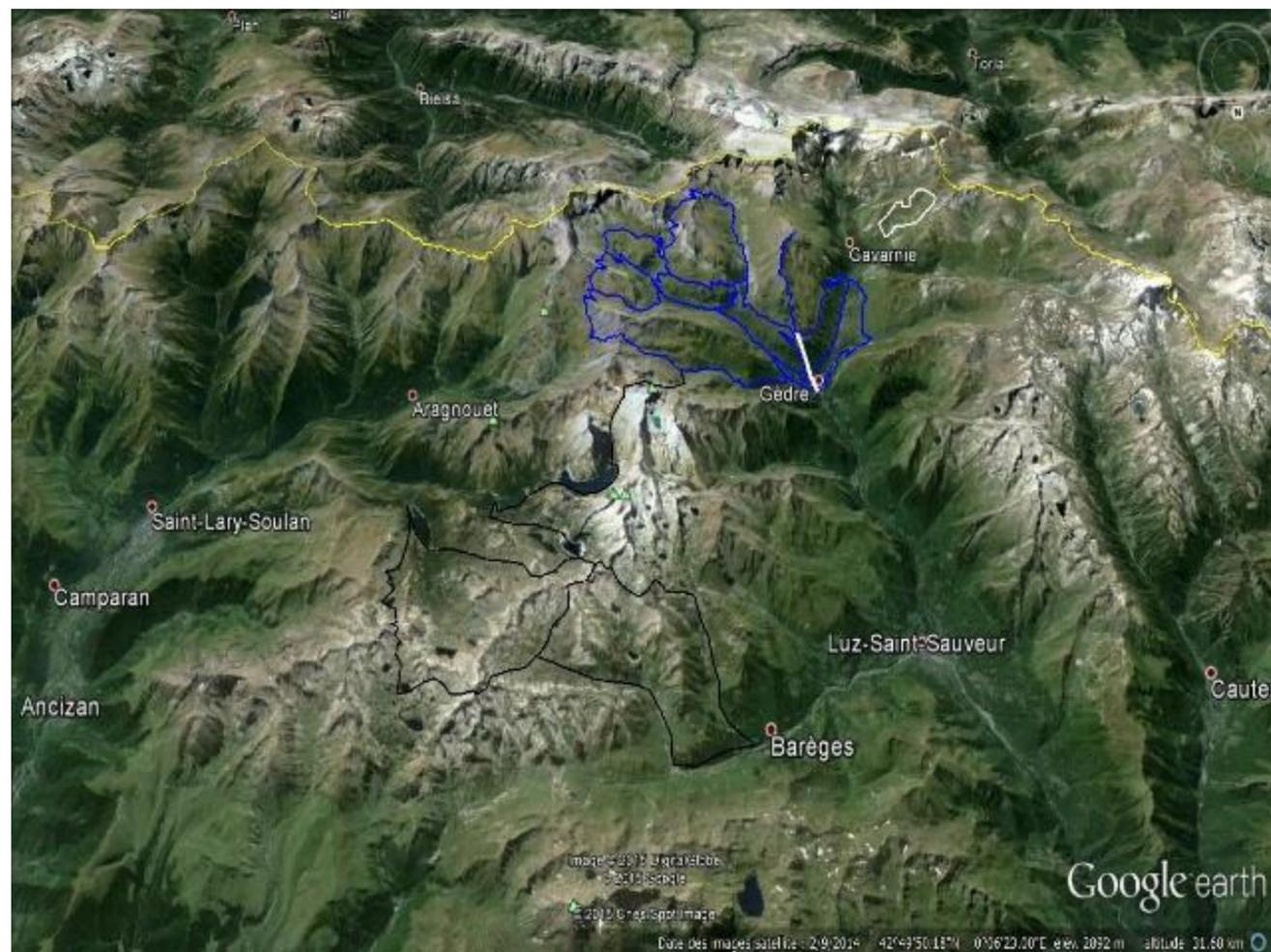
3.1.5 Héas

- Valorisation de la **Chapelle et de l'Oratoire** : 1er sanctuaire marial des Hautes Pyrénées et histoire de la statue
- **Thématique légendaire**
- Création d'une **randonnée thématique religieuse** jusqu'à l'oratoire – durée 1H30 de 1540m à 1900m

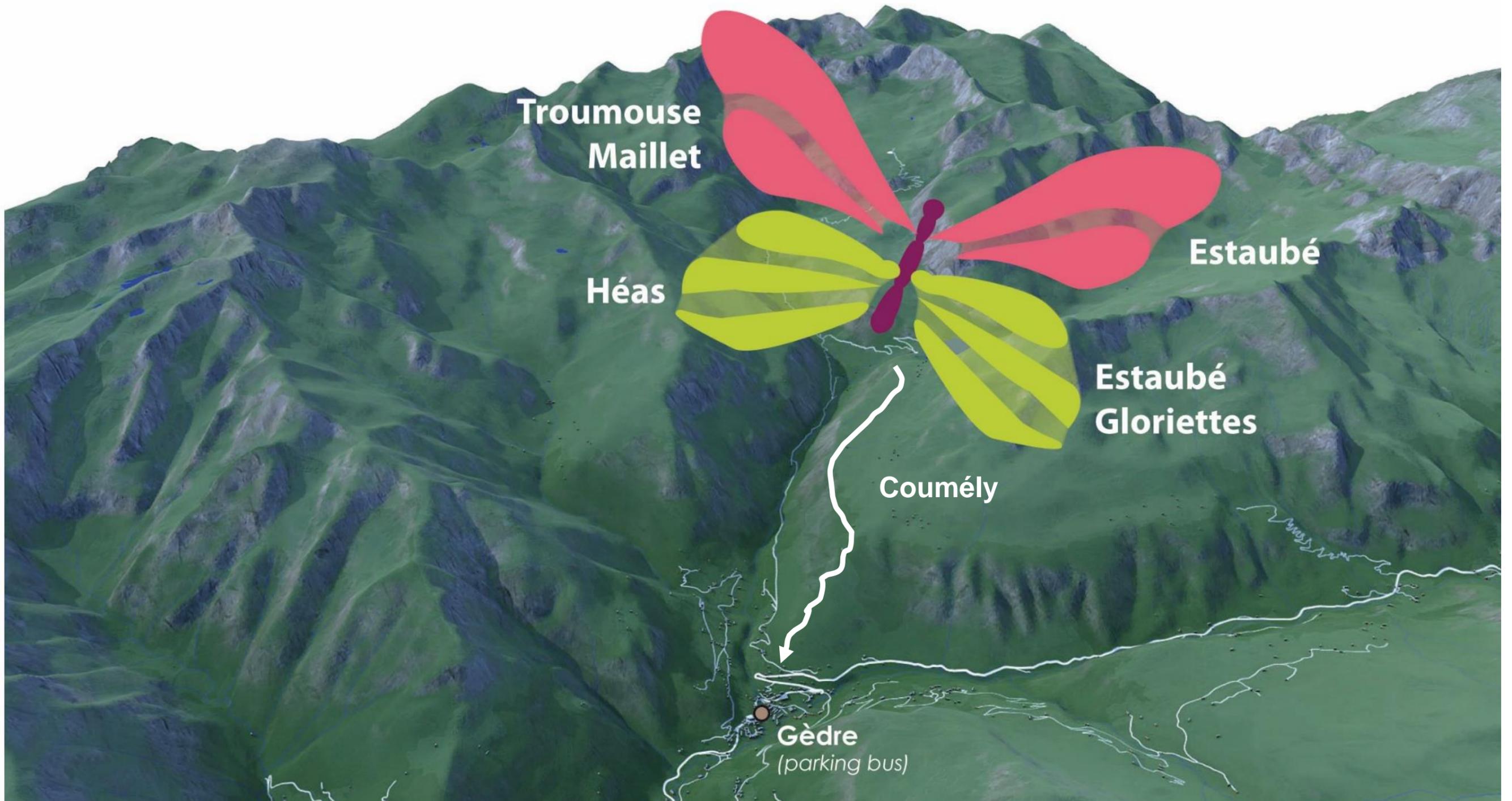


- **COUMELY, un potentiel de développement**

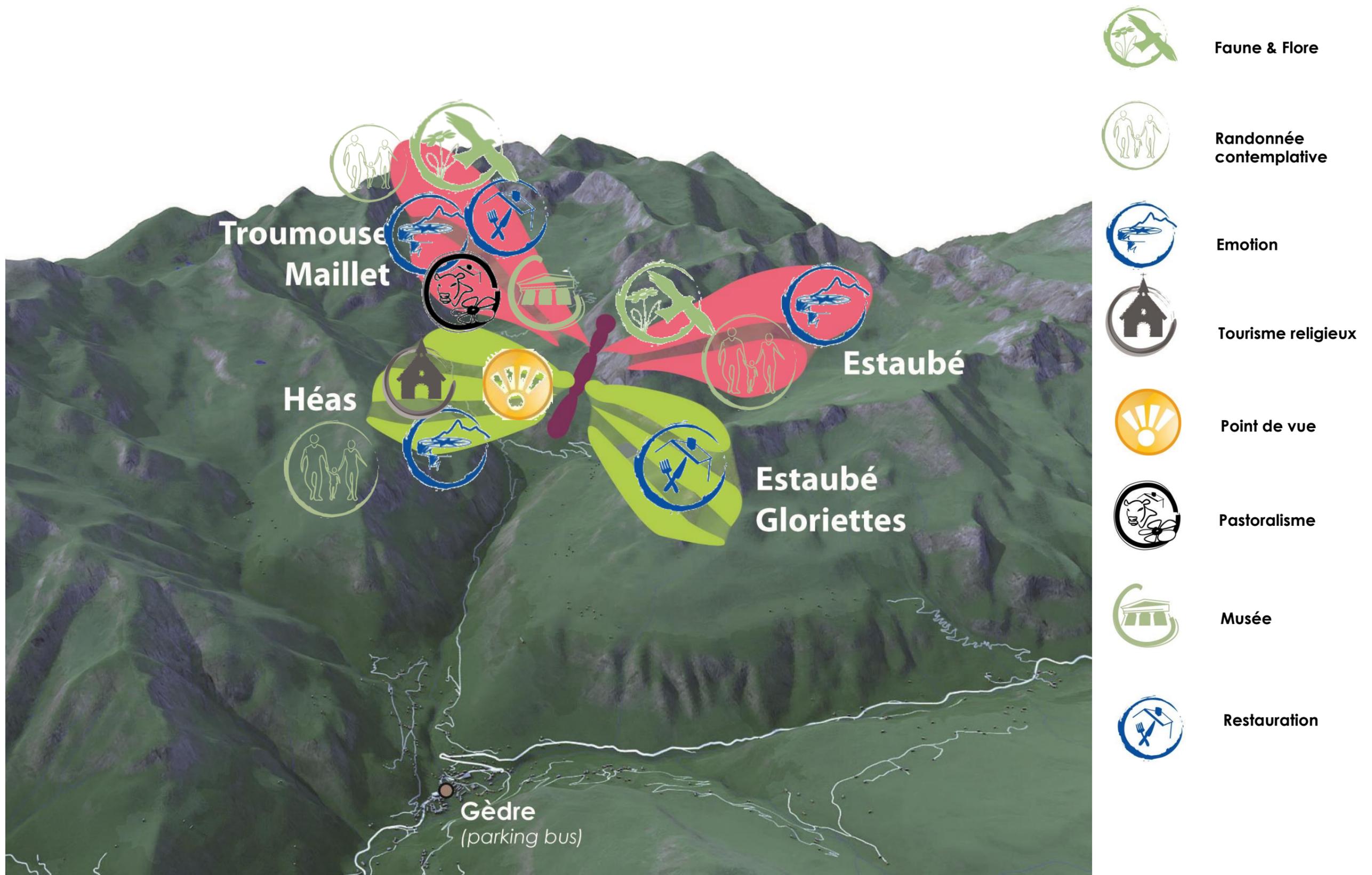
- Un belvédère unique
- Un accès vers des activités sportives variées
- Vers une exploitation du Maillet et un accès vers Héas avec des parcours raquettes
- Possibilité d'intégrer le PER autour du Néouvielle mis en œuvre par le CG 65, reliant ainsi Gavarnie au Néouvielle



- Cirque d'Estaubé







3.2 La mobilité

La mobilité au niveau de l'accès au cirque de Troumouse a déjà fait l'objet de **réflexions-actions** du fait :

- **Des difficultés ressenties par les résidents et usagers** de ce secteur (congestion routière en été, manque de place de stationnement pour le public, difficultés pour les professionnels (canyonistes notamment) de pouvoir avoir un schéma d'accès efficient et des stationnements et pour travailler.
- **Des injonctions de l'UNESCO**, depuis 2012, auprès des collectivités pour mettre en œuvre une solution de mobilité de type navettes à l'accès du cirque, ce qui a été réalisé à l'été 2014, étant entendu que la voie routière finale de l'accès à Troumouse se situe en zone cœur de Parc et que c'est la « dernière » voirie à être dans ce cas au niveau de ce secteur du Parc National des Pyrénées Occidentales.

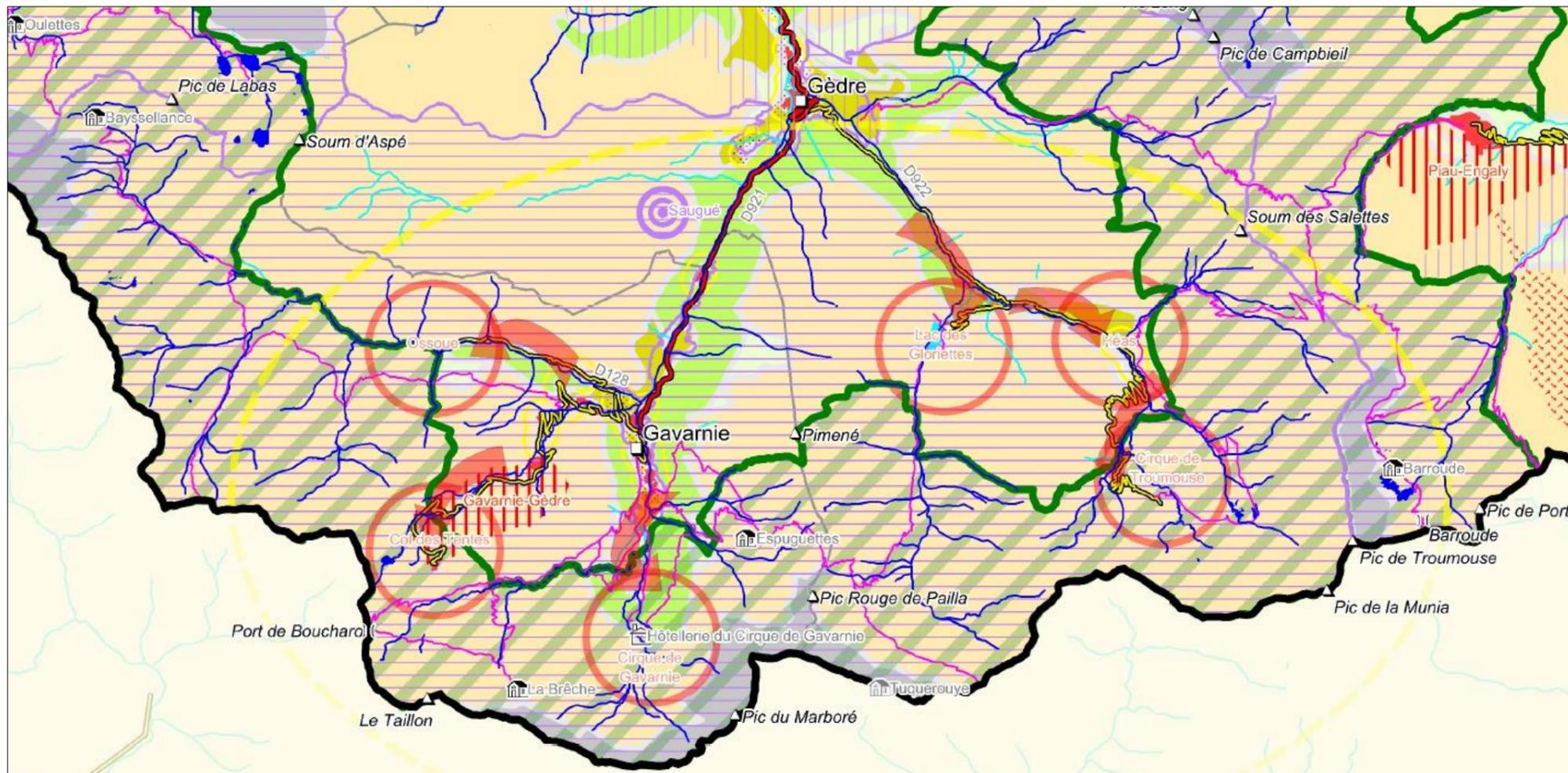
Dans ce contexte et **sur l'ensemble du territoire d'étude**, on pourrait structurer l'organisation des transports selon le schéma suivant pour le grand territoire :

- **Arrêter les VL en bas de vallée**, sauf pour les trafics résidents,
- **Laisser passer du Transport en Commun (TC) de type navettes** en fonction des réseaux sur un certain nombre d'Origines – Destination (OD) supérieures en altitude (vers Troumouse, Estaubé, Gloriettes, Gavarnie, Ossoue, Col des tentes...),
- Sur les **terminaisons supérieures** de ces OD, développer des **moyens de transports complémentaires alternatifs** et peut être originaux utilisant la multimodalité comme un moyen de moins impacter les espaces sommitaux : mini voiture, VTT... jusqu'à Télécabine si nécessaire,
- **Rationaliser les ruptures de charges** sur des espaces conformes (fonctionnalité, sécurité, aménagements facilité) de manière à ce que les services de transports soient attractifs pour plusieurs types de publics, dans le cadre d'une tarification favorisant le développement du TC.

Ce schéma pré-supposerait la **création d'un ou de plusieurs parking relais en zone « porte d'entrée »** et nécessiterait d'effectuer un recul progressif des aires de stationnement de l'amont vers l'aval pour légitimer et renforcer le rôle de ces parkings relais.

A terme les services TC fonctionneraient sur des linéaires assez longs ce qui aurait certainement une influence, tant sur les rotations, leur cadencement que sur leurs conditions d'usage (réservations...).

Document annexe à la charte du Parc :



Au niveau du secteur de Troumouze / Estaubé, la mobilité et la stratégie de gestion des flux qui ont été mises en place peut se résumer comme suit :

- Arrêt des VL en vallée³
- Mise en œuvre d'une solution de mobilité douce de type Transport en Commun sous forme de navettes en rationalisant les ruptures de charges au niveau de quelques points d'arrêts,
- Incitation à la mise en place d'autres moyens de transports complémentaires et alternatifs (vélo, vélo électrique, par exemple).

De fait, Il est proposé de définir un optimum d'accueil et un schéma de déplacements afin de ne pas caler la capacité d'absorption de la vallée selon les flux spontanés et non organisés actuels.

Cette une vallée « longue », plus de 16 km depuis Gèdre, avec un profil d'élévation relativement régulier de l'ordre de 6,6%.



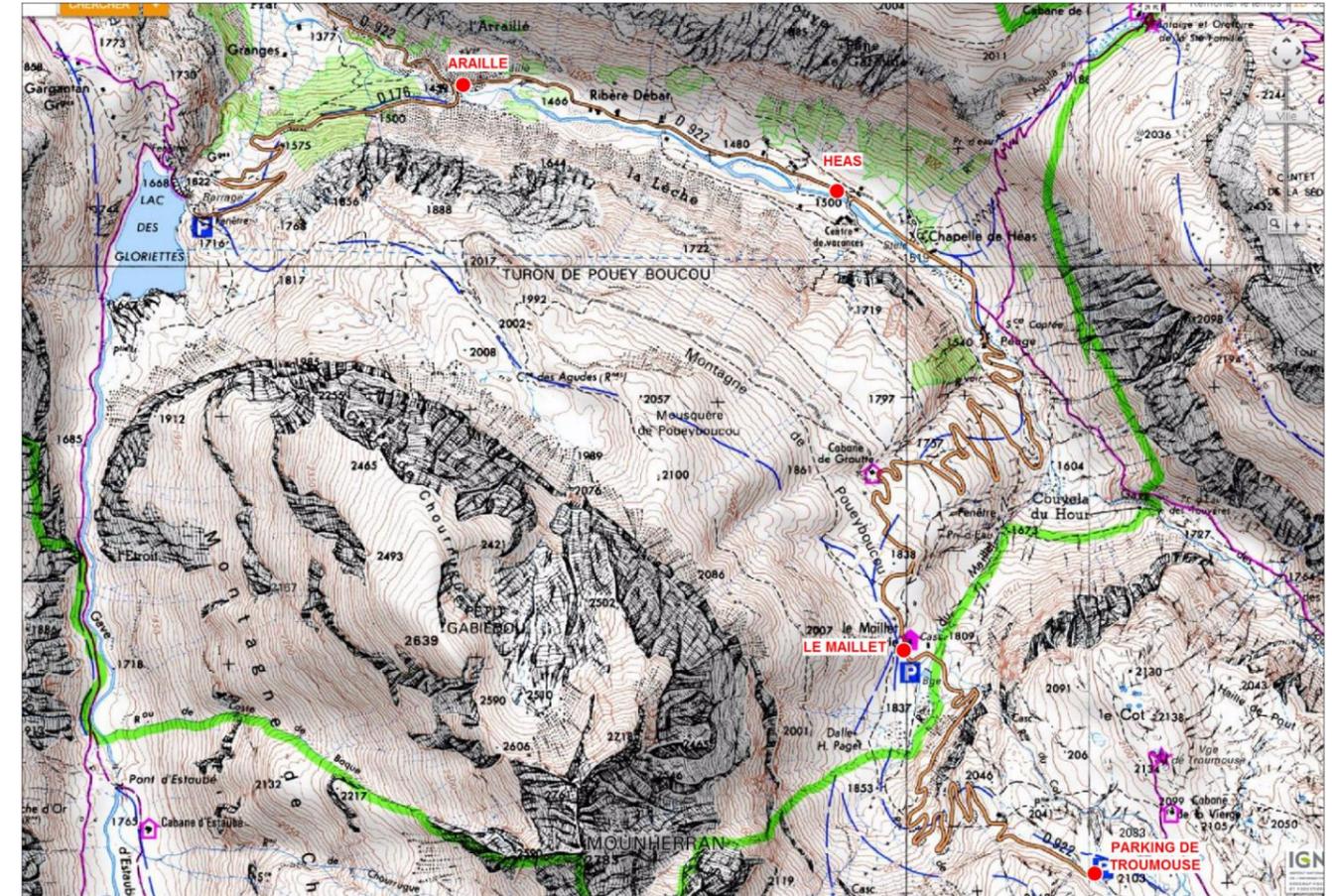
La route est fermée tout l'hiver, sur toutes les portions au-delà du bâti rive gauche entre Gèdre et Arrailé.

La fréquentation de cette route est essentiellement routière et 2 roues, quelques randonneurs pédestres ou équestres peuvent aussi l'emprunter plus marginalement, il convient donc de réfléchir à un schéma de fonctionnalité pour la période hors neige, qui soit adapté à tous ces usages et dans le respect de la sensibilité environnementale de ce secteur.

Avant la fermeture de la route à l'auberge du Maillet, il y avait 4 points d'arrêts potentiels :

- Route des Gloriettes, 1455 m, lieu-dit Arrailé, confère appellation étude PLANETH,
- Granges d'Héas, 1540 m,
- Auberge du Maillet, 1840 m,
- Parking de Troumouze, 2102 m.

³ Pour l'instant l'arrêt se fait à Héas, il pourrait ultérieurement être revu en aval, mais nécessiterait la mise en place d'un ou de plusieurs parkings relais.



Aujourd'hui l'accès routier au parking de Troumouze n'est plus envisagé et il convient de proposer une solution présentant une faisabilité, une acceptation sociale et une vraie fonctionnalité.

Au long de cette route, qui connaît un trafic important en saison, s'étalent plusieurs poches de stationnement, représentant environ 200 places VL (hors capacité d'accueil au lac des Gloriettes : environ 130 places VL supplémentaires) :

- Carrefour de la route des Gloriettes : 10 places estimées, lieu-dit Arrailé, Cf. appellation étude PLANETH
- Granges d'Héas : 50 places estimées,
- Auberge du Maillet : 30 places estimées,
- Parking de Troumouze : 100 places.

Cette capacité est insuffisante pour absorber les flux excursionnistes et séjournants en saison (+/- 40 000 Véh. sur section Gèdre – Arrailé, 22 500 Véh. sur section Arrailé – Gloriettes, 24 000 Véh. sur section Arrailé – Héas, soit des flux journaliers moyens compris entre 200 et 530 véhicules / jour selon les sections étudiées, qui sont toujours supérieurs aux capacités de stationnement disponibles.

Pour faire face à cette situation, il ne semble pas pertinent de retenir l'hypothèse d'un parking gratuit (hors résidents) à plusieurs titres :

- Il faut tenir compte des coûts d'exploitation de la route et de ses aménagements de confort,
- Il faut tenir compte des coûts d'équipements de dispositifs de sécurité et d'accès contingenté (barrière et autres outils de comptages),
- Les effets de la tarification sur le comportement des usagers sont souvent significatifs,
- **Il faut une cohérence médiane entre une réglementation en zone cœur du Parc National ou de ses marges directes et une liberté totale d'usage et d'accès qui serait laissée aux publics.**

3.2.1 Hypothèses de gestion de la mobilité routière et des stationnements

Ces hypothèses sont des possibilités qui ne sont pas aujourd'hui encore totalement reprises par les pouvoirs publics.

Elles sont des guides pour un futur schéma d'accessibilité à, construire à l'échelle du grand territoire et de l'ensemble des secteurs qui le composent, avec leurs spécificités.

Pour l'instant, à l'échelle de la vallée de Troumouse – Estaubé, nous avons proposé :

- de donner un calendrier d'opération en trois étapes jusqu'à la réalisation complète d'un schéma d'accueil « doux », sans présenter de durée prévisionnelle pour la mise en œuvre de ce phasage,
- de gérer indépendamment les véhicules des particuliers et les navettes, et de leur appliquer des fonctionnalités différentes selon les usagers (résidents et non-résidents),
- de traiter les flux vers les Gloriettes avec un calendrier différent (plus décalé dans le temps) que pour le cirque de Troumouse).

Ces propositions seront à approfondir dans l'avenir pour dépasser le schéma d'accueil qui a été testé à l'été 2014 et sur lequel nous reviendrons ci-après.

Pour le trafic des véhicules particuliers (hors trafics résidents), ces propositions auraient comme conséquences de :

- « Redescendre » le point de stationnement à Troumouse, vers le Maillet puis à Héas,
- Supprimer à terme le point de stationnement aux Gloriettes,
- Encourager la création de poches de stationnement au droit des villages, tels Gèdre.

• Véhicules particuliers

	Etape 1		Etape 2		Etape 3	
	Résidents	Hors résidents	Résidents	Hors résidents	Résidents	Hors résidents
Gèdre	-	Etude d'un parking relais + navette + schéma signalétique d'information des conditions de circulation en vallée		Adaptation du schéma signalétique d'information des conditions de circulation en vallée		Adaptation du schéma signalétique d'information des conditions de circulation en vallée
Araillet / Gloriettes	Accès autorisé avec affichage de capacité à l'Araillet	Accès autorisé Affichage de capacité à l'Araillet	Accès VL (payant ?) autorisé avec affichage de capacité à l'Araillet	Accès VL payant autorisé avec affichage de capacité à l'Araillet	Accès interdit	Accès interdit
Héas	Aménagement (extension) de Parking (payant) avec affichage de capacité au Maillet	Aménagement (extension) de Parking (payant) avec affichage de capacité au Maillet	Accès maintenu jusqu'à Héas Parking payant	Accès maintenu jusqu'à Héas Parking payant	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits
Maillet	Accès maintenu jusqu'au Maillet Parking (payant)	Accès maintenu jusqu'au Maillet Parking payant	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits
Troumouse	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits	Accès interdit sauf ayant droits

• Véhicules navettes

	Etape 1		Etape 2		Etape 3	
	Résidents	Hors résidents	Résidents	Hors résidents	Résidents	Hors résidents
Gèdre				Parking relais notamment pour BUS	Navette payante Héas Gloriettes ou Gèdre Gloriettes	Navette payante Héas Gloriettes ou Gèdre Gloriettes
Araillet / Gloriettes			Navette payante Héas Gloriettes ou Gèdre Gloriettes			
Héas			Navette payante Héas Troumouse		Navette payante Héas Troumouse	
Maillet	Navette payante Maillet Troumouse ou VL clients Maillet		Navette payante Héas Troumouse		Navette payante Héas Troumouse	
Troumouse	Navette payante Maillet Troumouse		Navette payante Héas Troumouse		Navette payante Héas Troumouse	

Pour les navettes, ces propositions auraient comme conséquences de :

- **Proposer un schéma d'accès cohérent avec celui des véhicules particuliers,**
- avec un accès à tous les sites progressivement au seul moyen de navettes (hors trafics résidents).

Les outils potentiels / modes de transport présomptifs envisagés sont :

- en mode non motorisé thermique : bus, minibus (par exemple navettes électriques de type GEPEBUS/PVI de gamme OREOS 2X / 22 places), mini-voitures, mobile dream, transport par câble,
- en mode non motorisé : VTT, vélo, pédestre.

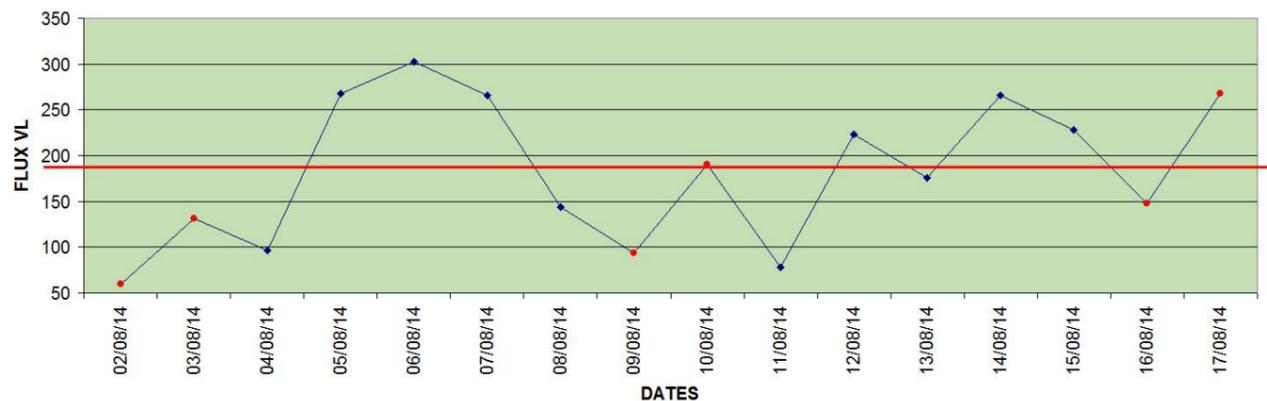
3.2.2 Test Navette à Troumouse à l'été 2014

En Août 2014 une phase de test préalable à la mise en place d'un service effectif de navette en saison a eu lieu sous la forme d'un service navette routière depuis Héas jusqu'au Maillet.

C'est pour l'instant une solution de multi-modalité qui a été appliquée à une portion de la vallée de Héas, sur la base des paramètres suivants :

- Du Samedi 02 au Dimanche 17/08/2014 (3 Weekends et 2 semaines représentant 16 jours),
- 9 262 Personnes ont été transportées (8 470 adultes + 792 enfants) dans deux véhicules de 25 places, parfois 3 en période de pointe,
- 939 voitures ont été accueillies au parking de Héas (soit 3,15 équ. Pers/VL),
- pour un prix voyage/pers. : 2 €.

Test Troumouse Aout 2014



Le portage de l'opération a été assuré par la Commune de Gèdre, dans un contexte au aucun opérateur public n'a la compétence transport (ni la Commune, ni l'EPCI ne sont AOT).

Au-delà de l'EPCI, il faudrait clarifier les actions d'organisation d'un service de transport exercées au titre d'une ou des communes (comme l'exemple faisant l'objet de ce chapitre).

Le service a généré un déficit d'exploitation équivalent à 1 K€/jour, équivalent aussi au coût de fonctionnement.

Le service a été vivement apprécié mais les tarifs et le modèle économique sont à revoir pour assurer sa pérennité.

La Commune de Gèdre souhaite se rapprocher des services du Conseil Général des Hautes Pyrénées afin de parvenir à trouver une solution de portage et d'exploitation.

3.2.3 Hypothèse de gestion des flux pédestres

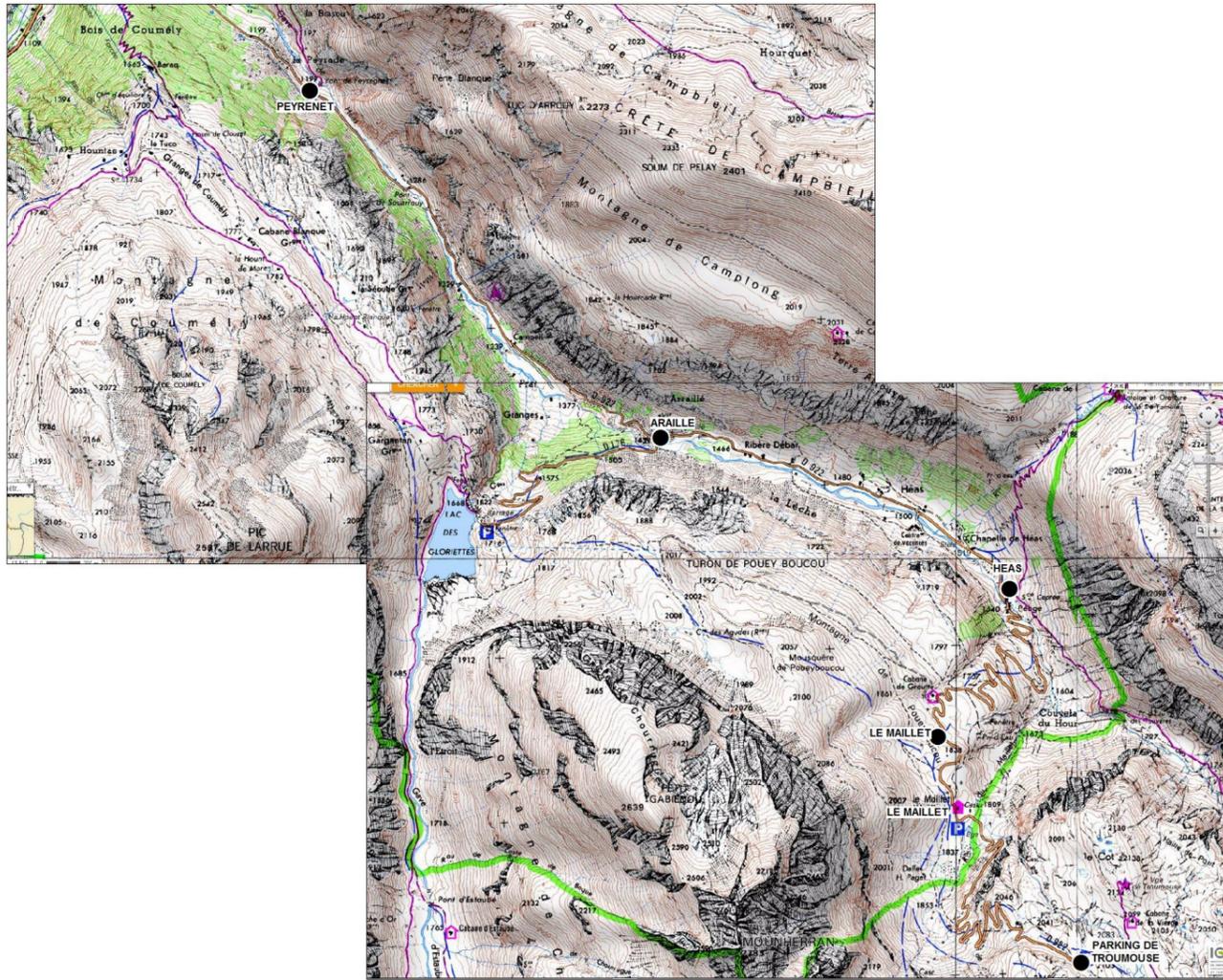
Les hypothèses de gestion des flux pédestres seront dépendantes :

- des **capacités de stationnement** en vallée, selon les secteurs,
- des **points potentiels d'arrêts et de rabattement** sur le réseau routier pour optimiser la multi-modalité entre transport routier organisé et randonneurs.

Dans ce cadre et au départ de Gèdre (hypothèse non réalisée à ce jour) on pourrait imaginer **5 points d'arrêts routiers présentant une interconnection avec les réseaux de randonnée :**

- Cote 1210 lacets au pont de Peyregnet / Campbieil – Gèdre,
- Cote 1455 pont de l'Arraillé / route des Gloriettes / HRP,
- Cote 1550 Héas / HRP Hourquette de Héas – Cabane de Gouffre / HRP,
- Cote 1800 lacets sous le Maillet - cabane de Gouffre / HRP,
- Cote 2100 parking de Troumouse / HRP Cirque de Troumouse.

Carte de situation intégrant le sentier de « Grande Randonnée Pyrénéenne » en vallée de Troumouse :



Ces points auraient vocation à devenir des points d'arrêt pour les services de transports qui seraient mis en place, dans le cadre des dessertes organisées à chaque étape.